

Prévention et lutte contre le cancer

LES ANNONCES DE TEBBOUNE

Page 2

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7730 - SAMEDI 4 NOVEMBRE 2023
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Ouverture des bureaux de change

LES CONDITIONS FIXÉES

Page 4

LA BARBARIE SIONISTE S'ACCENTUE À GHAZA
SITUATION HUMANITAIRE CATASTROPHIQUE



Près de 9 300 Palestiniens, dont 3 826 enfants et 2400 femmes, ont été tués depuis le début de l'agression sioniste à Ghaza et les familles continuent de chercher des survivants sous les décombres, notamment dans le camp des réfugiés de Jabaliya. L'arrivée des aides se fait au compte-gouttes et l'évacuation des blessés n'est plus protégée en raison des raids barbares des avions sionistes tout au long de la grande route qui mène vers les zones frontalières de Rafah, seul point de passage.

Page 3

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE EN DÉBAT AU SILA

«La machine ne remplacera jamais l'homme»

Page 11

DÉCÈS D'ABDELMALEK MORTAD

L'ALGÉRIE PERD L'UN DES PILIERS DE LA LANGUE ARABE

Page 16

CAF AWARDS

Les stars algériennes brilleront-elles ?

Page 9

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

L'OPÉRATION S'ÉTALERA SUR UN MOIS

Révision des listes électorales à partir de demain

L'AUTORITÉ nationale indépendante des élections (ANIE) a annoncé que la révision périodique des listes électorales pour l'année 2023 aura lieu du dimanche 5 novembre au mardi 5 décembre 2023. «En application des dispositions des articles 62 et 65 de l'ordonnance 21-01 du 26 Rajab 1442 de l'hégire, correspondant au 10 mars 2021, portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée, l'ANIE tient à informer les citoyennes et les citoyens que la révision périodique des listes électorales de l'année 2023 aura lieu du dimanche 5 novembre au mardi 5 décembre 2023», a précisé l'ANIE dans son communiqué publié jeudi.
«Les citoyennes et les citoyens non-inscrits sur les listes électorales et âgés de 18 ans révolus au 31 décembre 2023 sont invités à s'inscrire auprès de la délégation communale de l'ANIE de leur lieu de résidence au niveau de la commission communale de révision des listes électorales», ajoute-t-on de même source. Quant aux électeurs et électrices ayant changé de lieu de résidence, «ils doivent se rapprocher de la commission communale de révision des listes électorales à la délégation communale de l'ANIE au niveau de leur nouvelle résidence pour s'inscrire, munis d'une pièce d'identité et d'une attestation de résidence».
Quant aux électeurs préalablement inscrits, «ils pourront, en cas d'erreurs matérielles constatées dans leurs données sur la liste électorale par rapport à leur acte de naissance, soumettre une demande au niveau de la commission communale pour une révision des listes électorales concernées, et ce pour la conformité des données avec l'acte de naissance».
Les citoyennes et citoyens peuvent accéder au site web de l'ANIE via le lien «https://servicesina-elections.dz'', pour une préinscription en ligne sur les listes électorales communales, sachant que les bureaux de la commission communale de révision des listes électorales restent ouverts de 09h00 à 16h30 durant les jours fixés, a noté l'ANIE.
Concernant les citoyennes et les citoyens résidents à l'étranger, ''ils doivent se rapprocher des représentations diplomatiques ou consulaires pour leur inscription conformément aux mêmes démarches'', conclut le communiqué.

M. B.

PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LE CANCER

Les annonces de Tebboune

Dans le cadre de l'Initiative nationale de prévention et de lutte contre le cancer, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a mis en place une instance nationale présidée par l'oncologue Adda Bounedjar et a décidé de consacrer, dès à présent, 70 milliards de dinars en soutien à cette initiative.



Un budget renforcé pour lutte contre le cancer.

Cette instance est chargée d'»arrêter les éléments de l'Initiative nationale de prévention et de lutte contre le cancer, de les mettre à exécution sans délais et de former tous les sous-comités indispensables à la réalisation des objectifs tracés», a indiqué le président de la République, dans un message adressé jeudi dernier aux participants au 22e congrès de l'Association médicale arabe contre le cancer (AMAAC) et au 15e congrès d'oncologie, tenus au Centre international de conférences (CIC) à Alger.
M. Tebboune a précisé que «cette instance est appelée à soumettre des rapports diligents et périodiques sur les résultats réalisés sur le terrain et leur impact sur la modernisation du système national de santé, ainsi que l'amélioration de la prise en charge des cancéreux au niveau national». Ceci d'autant que «toutes les mesures à même de remédier à tout dysfonctionnement urgent seront prises sur la base de ces données», a-t-il ajouté dans le message lu en son nom par le conseiller auprès de la présidence de la République, Mohamed Seghir Saâdaoui.
Tout en soulignant que le suivi de la concrétisation de cette initiative et l'évaluation de ses résultats seront assurés au niveau de la présidence de la République, M. Tebboune a décidé de «soutenir l'Initiative nationale de lutte contre le cancer par tous les moyens financiers nécessaires, en y consacrant dès à présent 70 milliards de dinars à partir du Fonds national de lutte contre le cancer».
Il a aussi annoncé que «le Fonds national de lutte contre le cancer bénéficiera de 30 milliards de dinars à partir de 2024 dans le cadre de la consolidation annuelle de ses ressources, en plus des autres affectations au titre du budget de l'Etat».Il a souligné que cette démarche permettra la réalisation de projets essentiels dans les plus brefs délais en faveur des catégories les plus touchées par cette maladie.

«EN FINIR DÉFINITIVEMENT AVEC LA PÉNURIE DE MÉDICAMENTS»

Soulignant l'importance d'encourager et de développer la recherche scientifique dans ce domaine, le président de la République a insisté sur «la nécessité d'orienter les investissements électronucléaires vers l'usage médical, de promouvoir la production nationale de médicaments anticancéreux et d'associer les intervenants en matière de prévention et de lutte contre le cancer».
Il a expliqué que cette stratégie vise à en finir «définitivement avec la pénurie et le manque de médicaments destinés à cette catégorie», ajoutant qu'un «système numérique sera mis en place pour définir les besoins en matière de médicaments et assurer une bonne distribution grâce à toutes les facilités prévues».
Il a également souligné la nécessité d'assurer «une meilleure répartition des centres de lutte contre le cancer au niveau national, notamment en termes de radiothérapie, de maladies du sang et de pédiatrie».
Le chef de l'Etat a annoncé, à cet effet, la «mise en place d'un vaste plan qui permettra, dans un premier temps, à plus de 2,2 millions de femmes âgées entre 40 et 45 ans de bénéficier d'un dépistage du cancer du sein», ajoutant que ces efforts se poursuivront au cours des trois prochaines années pour l'étendre aux autres tranches d'âge, d'autant que ce type de cancer est le plus fréquent. Il a également annoncé qu'il sera procédé à la numérisation des fichiers relatifs aux patients cancéreux afin de les relier au registre national d'état civil pour gagner en précision.
Rappelant que 50 000 cas de cancer ont été enregistrés en Algérie en 2022, le chef de l'Etat a souligné que les cas enregistrés exigent des améliorations et des ajustements d'urgence avec «l'inscription du suivi et de la lutte contre le cancer comme une priorité» sanitaire dans le pays. Pour sa part, le Pr Adda Bounedjar a affirmé que la confiance placée en sa personne par le président de la République «est une grande responsabilité qui m'a été confiée pour la concrétisation des promesses de Monsieur le Président en vue de préserver la santé des citoyens, d'accompagner les personnes atteintes de cette maladie et de remédier aux insuffisances observées durant les différentes étapes du traitement».
De son côté, le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a soutenu que la prévention et la lutte contre le cancer constituaient «une priorité nationale s'inscrivant au sein du programme national visant à améliorer les prestations sanitaires prodiguées aux cancéreux» dans une allocution à l'ouverture du congrès. Il a souligné que «partant de notre conviction de la nécessité de revoir notre système de santé et de concrétiser la volonté politique d'améliorer la prise en charge des patients et le service public, un plan d'action a été adopté reposant sur la simplification et l'amélioration des prestations sanitaires, la réduction du temps d'attente au profit des patients et l'atténuation de leurs souffrances».

Sihem Bounabi

GRIPPE SAISONNIÈRE

Vaccination dans les foyers pour personnes âgées

UNE CAMPAGNE de vaccination contre la grippe saisonnière au niveau des foyers pour personnes âgées a été lancée, jeudi à Alger, en coordination avec le ministère de la Santé, dans le cadre de la campagne nationale de vaccination des catégories vulnérables.
La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou, qui intervenait lors du lancement de cette campagne au niveau du foyer pour personnes âgées de Dely Ibrahim, a précisé que «cette opération est organisée en coordination avec le secteur de la santé, après le lancement de la campagne nationale de vaccination contre la grippe saisonnière au profit des catégories vulnérables».
Cette campagne s'inscrit «dans le cadre de la protection des catégories vulnérables contre les différentes maladies et l'accompagnement des cellules de proximité des services de santé», a fait savoir la ministre qui a précisé que cette opération touchera «non seulement les foyers pour personnes âgées et leur personnel mais aussi les zones éloignées».
La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière pour la saison 2023-2024 a été lancée dimanche dernier, après l'acquisition par le ministère de la Santé de deux millions de doses de vaccin, destinées spécifiquement aux catégories sociales vulnérables.
Conformément aux instructions du ministère de la Santé, tous les établissements concernés dont les hôpitaux, les établissements publics de santé de proximité (EPSP) et les officines privées auxquels cette mission a été confiée, prendront en charge l'opération de vaccination, sachant que le vaccin est remboursable par la Caisse nationale de sécurité sociale pour les personnes atteintes de maladies chroniques et immunitaires. Il s'agit également dans le cadre de cette campagne, de sensibiliser les catégories vulnérables aux dangers de la grippe saisonnière, notamment les personnes âgées souffrant de maladies chroniques comme l'asthme, les maladies cardiovasculaires ainsi que les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans.
Pour prévenir cette maladie, les spécialistes recommandent d'éviter les lieux à forte fréquentation et mal-aérés, de se laver souvent les mains, de boire de grandes quantités d'eau tiède, d'adopter une bonne hygiène de vie et une alimentation saine.

Lynda Louifi

BARBARIE SIONISTE À GHAZA

LE BILAN DES VICTIMES CIVILES S'ALOURDIT

Le ministère palestinien de la santé a annoncé hier que près de 9 300 Palestiniens, dont 3 826 enfants et 2400 femmes, ont été tués depuis le début de l'agression sioniste à Ghaza. Ce chiffre est provisoire, puisque le bilan est en train de s'élever toutes les minutes. Des familles cherchent toujours des survivants sous les décombres des sites et des immeubles bombardés par l'aviation sioniste, notamment dans le camp des réfugiés de Jabaliya.



Les derniers morts ont été recensés après un carnage commis contre des civils déplacés le long d'une route qui longe le littoral de la bande. Des images hallucinantes ont été diffusées par des ONG humanitaires et par des médias. Selon des sources, ce massacre aurait fait au moins une vingtaine de morts parmi des civils, victimes d'un raid sauvage, alors qu'ils fuyaient le nord de la bande de Ghaza en direction du sud du territoire.

Hier, des sources militaires ont évoqué la poursuite des combats dans plusieurs secteurs de la bande occupée. L'armée sioniste a annoncé qu'elle continue de concentrer ses efforts dans l'encerclement de la bande, en la coupant en deux. Ces opérations se déroulent sous les bombardements intensifs de l'artillerie lourde sioniste, des raids de son aviation et des tirs de leurs navires de guerre sur les zones côtières. Hamas a annoncé, pour sa part, que le bilan des pertes ennemies est beaucoup plus lourd, notamment après la destruction totale d'une unité de blindés et de ses hommes, dont leur chef, un officier supérieur.

En Cisjordanie occupée, la situation est encore alarmante, en raison des violences sionistes et des colons. Six Palestiniens ont été tués hier dans une série d'incursions de l'armée israélienne, a annoncé le ministère de la Santé de l'Autorité palestinienne.

Trois de ces Palestiniens, âgés entre 17 et 26 ans, ont été tués à Jénine, où deux autres Palestiniens ont été mortellement touchés par des tirs de l'armée israélienne jeudi soir, a précisé le ministère. Dans la région d'El Khalil dans le sud de la Cisjordanie, deux Palestiniens, âgés de 33 et 36 ans, ont été tués lors d'une incursion de l'armée isioniste dans le camp de réfugiés d'al-Fawwar, selon le ministère palestinien et l'agence Wafa. L'armée israélienne a en outre effectué un raid dans le camp de réfugiés de Qalandiya, au nord de Jérusalem, lors duquel un Palestinien de 19 ans a été tué, d'après les mêmes sources.

Par ailleurs, la télévision officielle palestinienne a annoncé qu'un de ses correspondants dans la bande de Ghaza a été tué jeudi soir dans une frappe israélienne contre son appartement. «Le collègue Mohammad Abou Hatab est tombé en martyr avec des membres de sa famille dans un bombardement israélien contre sa maison à Khan Younès (Sud)», a indiqué la chaîne Palestine TV. Des sources médicales à l'hôpital Nasser de Khan Younès, où les corps ont été transportés, ont indiqué que la frappe avait fait onze morts. Au moins 27 journalistes palestiniens ont été tués dans la bande de Ghaza depuis le début de l'agression, selon le Syndicat des journalistes palestiniens.

SITUATION HUMANITAIRE CATASTROPHIQUE

Sur le plan humanitaire, la situation est catastrophique à Ghaza. L'arrivée des aides se fait lentement et au compte-gouttes. Les populations attendent dans la précarité l'arrivée et la distribution des denrées alimentaires, des tentes, des couvertures et des médicaments.

L'évacuation des blessés et des malades n'est plus protégée en raison des raids barbares des avions sionistes tout au long de la grande route qui mène vers les zones frontalières de Rafah en Egypte, seul point de passage actuellement.

La majorité des hôpitaux de la bande de Ghaza étaient à l'arrêt hier matin en raison des coupures du courant électrique et de l'absence de carburants pour l'alimentation des régénérateurs de secours.

L'ONU estime les besoins en aide pour la population de Ghaza et la Cisjordanie à 1,2 milliard de dollars jusqu'à fin 2023, a indiqué l'agence chargée de la coordination humanitaire (Ocha), dans un communiqué.

«Le coût pour répondre aux besoins de 2,7 millions de personnes - c'est-à-dire la totalité de la population de Gaza et 500 000 personnes en Cisjordanie occupée - est estimé à 1,2 milliard de dollars», précise Ocha, ajoutant que l'appel à des fonds lancé initialement le 12 octobre est très insuffisant.

Sur le plan politique, le secrétaire d'État américain Antony Blinken est arrivé hier matin à Tel-Aviv. Une nouvelle visite pour rassurer l'entité sioniste du soutien
américain. Antony Blinken, dont c'est le deuxième déplacement au Proche-Orient depuis le 7 octobre, s'est entretenu avec le premier ministre israélien Benyamin Netanyahou et a participé à une réunion de son cabinet de sécurité. Cette visite coïncide avec l'allocution télévisée du chef du mouvement libanais Nasrallah, qui s'est dit prêt à défendre le peuple palestinien, saluant la réaction de la résistance en Irak, au Yémen et en Syrie, contre les visées sionistes.

Il a par la même occasion fustigé la politique de l'administration américaine, rendant Washington responsable de la situation actuelle au Moyen-Orient, et en Palestine en particulier. Selon lui, il faut stopper l'agression barbare sioniste contre les civils à Ghaza, comme préalable à toute autre démarche dans la région.

La Maison Blanche a précisé avant-hier que la «pause» humanitaire dans la bande de Ghaza défendue par le président Joe Biden implique une cessation des hostilités «temporaire» et «localisée», pas un cessez-le-feu général. «Par pause humanitaire, nous entendons quelque chose de temporaire, de localisé, de concentré sur un objectif particulier, que l'aide humanitaire entre et les gens sortent», a expliqué John Kirby, porte-parole du Conseil de sécurité nationale de la présidence américaine.

Hachemi Bey

AIDES ENVOYÉES À GHAZA

L'ambassade et le Croissant-Rouge palestiniens remercient l'Algérie

LE CROISSANT rouge palestinien a exprimé toute sa gratitude et sa reconnaissance au Président et au peuple algériens pour leur soutien permanent à la Palestine, notamment à travers l'envoi d'aides humanitaires conséquentes dépêchées en urgence vers la bande de Ghaza qui subit une agression sioniste inique depuis le 7 octobre dernier. L'ambassade de Palestine à Alger a, elle aussi, exprimé ses remerciements, tout saluant «hautement» la tenue d'une session spéciale à l'Assemblée populaire nationale (APN) en solidarité avec le peuple palestinien dans sa lutte pour la liberté et l'indépendance, et face à l'agression sioniste barbare. L'aide algérienne est finalement arrivée dans le Sud de Ghaza, jeudi, via le passage de Rafah, après une attente de plusieurs jours. L'aide acheminée consiste, essentiellement, en des denrées alimentaires, des fournitures médicales, vêtements et tentes, et témoigne de «l'engagement de l'Etat et du peuple algériens, et de leur solidarité inconditionnelle et sans limite avec le peuple palestinien frère face à l'agression qu'il continue à subir, notamment dans la bande de Ghaza par les forces d'occupation sionistes, sur fond d'un siège inique».

Pour sa part, l'ambassade de Palestine à Alger a exprimé sa «profonde gratitude à l'Assemblée populaire nationale de la République algérienne démocratique et populaire et salue hautement la tenue d'une session spéciale de l'Assemblée, ainsi que l'importante allocution prononcée par son président M. Brahim Boughali, dans laquelle il a exprimé son soutien et sa solidarité avec le peuple palestinien dans sa lutte pour la liberté et l'indépendance, et face au génocide perpétré par l'occupation sioniste, qui bénéficie d'une protection américano-occidentale», a indiqué l'ambassade dans un communiqué. «Votre honorable Parlement a été le premier à tenir une session spéciale de soutien au peuple palestinien et à sa juste cause parmi les parlements des pays arabo-musulmans, et cette position du Parlement algérien reflète la position intrinsèque et constante du peuple algérien et de ses dirigeants au fil des années en soutien à la cause palestinienne», est-il ajouté dans le communiqué.

L'ambassade a également adressé ses remerciements à M. Boughali, aux membres du Parlement algérien, aux présidents des commissions et à tous ceux qui ont participé et organisé cette session honorable.

S. B.

CITÉ-PILOTE DE L'E-PAIEMENT À SIDI ABDELLAH

Algérie Télécom organise une opération d'information et de sensibilisation

SUITE au lancement du projet-pilote de généralisation du paiement électronique dans la ville de Sidi Abdellah, Algérie Télécom a initié une opération d'information et de sensibilisation à l'intention des commerçants, des professionnels et des citoyens. A cet effet, une équipe de commerciaux a été déployée pour parcourir la ville de Sidi Abdellah en vue de mettre en avant l'importance de l'adoption du paiement électronique. Les agents d'Algérie Télécom ont également présenté les diverses offres d'Algérie Télécom, notamment «Moohtarif», qui offre une connectivité ultra-performante à des tarifs compétitifs, ciblant ainsi les petites et moyennes entreprises ainsi que les professions libérales. De plus, les habitants de cette nouvelle ville ont eu l'opportunité de découvrir les services proposés par l'entreprise, comme la possibilité de régler leurs factures en ligne et de faire des achats sur la boutique en ligne «Idoom Market» sur le site www.idoomarket-at.dz. Cette plate-forme sécurisée offre une variété de produits et services à valeur ajoutée, éliminant ainsi le besoin de se déplacer. Cette opération reflète l'engagement d'Algérie Télécom à contribuer activement à la réussite du projet de généralisation du paiement électronique à Sidi Abdellah, tout en continuant à jouer un rôle essentiel dans la digitalisation de notre cher pays. Il convient de souligner que l'Algérie s'apprête à généraliser le paiement électronique via différents moyens et solutions technologiques, et ce dans le cadre du processus de digitalisation et de modernisation des services bancaires et commerciaux. La nouvelle ville de Sidi Abdellah, à Alger, a été choisie pour servir de fil conducteur pour la généralisation et l'adoption du paiement électronique par toutes les parties prenantes, y compris les citoyens.

Lynda Louifi

OUVERTURE DES BUREAUX DE CHANGE

Les conditions fixées

Les choses se précisent de plus en plus concernant l'ouverture des bureaux de change en Algérie. Les modalités et conditions d'autorisation de constitution, d'agrément et d'exercice des bureaux de change sont fixées.



Un projet qui s'éternise.

Le règlement adopté en septembre par le Conseil monétaire de la Banque d'Algérie vient d'être publié au Journal officiel. Il s'agit du règlement n° 23-01 du 21 septembre 2023 relatif aux conditions d'autorisation de constitution, d'agrément et d'exercice des bureaux de change.

Signé par le gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah Eddine Taleb, le règlement définit en premier lieu les bureaux de change ainsi que leur champ d'action.

«Il est entendu par bureau de change toute société de change créée selon les formes prévues par l'article 91 de la loi n° 23-09 du 21 juin 2023 portant loi monétaire et bancaire, pour effectuer les opérations de change manuel», a-t-on indiqué dans le premier article de ce règlement, qui définit aussi le champ d'activité de ces bureaux de change. Il s'agit de toutes «les opérations de vente, contre monnaie nationale, de monnaies étrangères librement convertibles, au profit des personnes physiques résidentes, dont la nature porte sur le droit ou l'allocation de change au titre de voyages à l'étranger, de soins médicaux à l'étranger, de frais de mission et de frais d'études et de stages».

Ils sont aussi chargés d'effectuer les «opérations de vente, contre monnaie nationale, de monnaies étrangères librement convertibles au profit des personnes physiques non résidentes, au titre du reliquat dinars en leur possession à la fin de leur séjour en Algérie et provenant d'une cession de devises préalablement réalisée, ainsi que des opérations d'achat, contre monnaie nationale, de monnaies étrangères librement convertibles auprès de personnes physiques résidentes ou non résidentes». Les étapes et les conditions d'ouverture de bureaux de change sont également définies. Une demande d'autorisation de constitution d'un bureau de change sera adressée au président du Conseil monétaire et bancaire pour examen par le Conseil et sera appuyée par un dossier constitutif. Le Conseil monétaire et bancaire notifiera alors, dans un délai de trois mois, sa décision au requérant.

Une demande d'agrément doit être, par la suite, introduite auprès du gouverneur, dans un délai ne dépassant pas 12 mois, à partir de la date de notification de l'autorisation, et ce sous peine de nullité.

Pour ce qui est du capital du bureau de change, le règlement, qui précise que ce dernier doit être libéré en totalité et en numéraire à sa constitution, a fixé deux cas.

Il est fixé à «cinq millions de dinars algériens pour un bureau de change constitué sous forme de société par actions et à un million de dinars algériens pour un bureau de change constitué sous forme de société à responsabilité limitée ou de société par actions simplifiée».

Le règlement prévoit, par ailleurs, une visite préalable des services concernés de la Banque d'Algérie du local destiné à abriter l'activité de bureau de change, qui sera sanctionnée par un rapport adressé au gouverneur, lequel va accorder, dans le cas où toutes les conditions sont réunies, l'agrément de l'exercice de l'activité du bureau de change. Ce dernier doit impérativement procéder à l'exercice de son activité dans un délai ne dépassant pas 12 mois, à compter de la date de la remise de l'agrément, et ce sous peine de nullité, a-t-on noté, précisant que «les bureaux de change précédemment autorisés disposent d'un délai de six mois, à compter de la date d'entrée en vigueur du présent règlement, pour se conformer à ses dispositions».

Lilia Aït Akli

CNEP-BANQUE

Lancement d'un nouveau portail web et d'une plateforme digitale

LA CNEP-BANQUE propose de nouvelles fonctionnalités dans le cadre de la modernisation de ses services en ligne. Un nouveau portail web et une plateforme digitale de demande de financement sont désormais disponible. «A l'occasion de la journée mondiale de l'épargne, la CNEP-Banque dévoile son tout nouveau portail web et sa nouvelle plateforme digitale de demande de financement, offrant une expérience bancaire en ligne moderne et améliorée», fait savoir la banque publique dans un communiqué. Ainsi, le site web de la banque, www.cnepbanque.dz, est conçu de manière à être plus dynamique et interactif en proposant de nouvelles fonctionnalités. «Il offre une interface utilisateur moderne avec un design épuré pour une navigation plus fluide, une présentation complète des offres et produits de la banque avec un menu constitué de plusieurs rubriques afin de faciliter l'accès aux offres dédiées aux clients particuliers, professionnels et entreprises», a-t-on indiqué. Le nouveau portail web offre aussi une assistance clientèle en ligne 24h/7j disponible pour répondre aux questions des clients ainsi qu'aux citoyens avec une sécurité renforcée grâce à des protocoles avancés pour la protection des données de la clientèle, a assuré la banque publique. L'établissement financier a également procédé au lancement de la demande de financement à distance dont l'accès est possible notamment via le nouveau site web. «Cette solution sur mesure, rapide et sécurisée rend le processus de demande de crédit plus simple et accessible à tous, quels que soient le besoin de financement», a-t-on souligné.

S. N.

RELANCE DES ENTREPRISES À L'ARRÊT

Une priorité du département de l'Industrie

DANS le cadre de la relance et de la redynamisation des entreprises à l'arrêt, des instructions fermes ont été données par le ministre de l'industrie et de la production pharmaceutique, Ali Aoun, suite à sa visite dans la wilaya de Jijel.

C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère de l'Industrie et de la production pharmaceutique, affirmant que l'entreprise publique économique Jumagro, spécialisée dans la transformation des légumes, des fruits et de l'huile d'olive vierge, a commencé depuis le 1er novembre 2023, à Jijel, dans la commune de Taher, des essais de production d'huile d'olive vierge avec une capacité de production de 500 bouteilles par heure en présence d'ingénieurs italiens et de techniciens de la société Clemente SRL. L'entreprise Jumagro est un modèle de partenariat public-public (la société Agrodiv et la société Madar SARL), qui était à l'arrêt depuis 2016, a-t-on précisé. Ainsi, la relance de cette entreprise s'inscrit dans la stratégie de redynamisation de l'activité des unités à l'arrêt, que le ministre a considéré comme une priorité du secteur, qui contribue à la création d'emplois et à l'autosuffisance. Il convient de rappeler que cette stratégie devrait toucher également d'autres entreprises publiques, à l'instar de l'entreprise nationale des industries électroménagers (Eniem). Cette dernière connait un énorme déficit financier et est dans l'attente d'une aide financière de l'Etat pour s'approvisionner en intrant et pouvoir redémarrer sa production. Il convient de souligner que le ministre de l'Industrie insiste, lors de ses sorties médiatiques, sur le caractère social et économique de la politique de l'Etat, et donc de son département ministériel, affirmant que l'objectif des projets actuels, au-delà de la croissance économique, est de créer des postes d'emplois dans l'industrie.

Rim Boukhari

PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS À MÉDÉA

Campagne de lutte contre les fuites d'eau

Les travaux d'entretien pour la résorption des fuites d'eau sur les conduites du réseau d'irrigation du périmètre agricole de Béni Slimane ont été lancés sous la houlette de l'Office national d'irrigation et de drainage (ONID), de l'Algérienne des eaux (ADE) et de la direction de l'unité d'exploitation du périmètre de Béni Slimane.



La chasse aux fuites d'eau.

Le coup d'envoi de l'opération des travaux de réparation des fuites a été donné, mercredi dernier, en présence des autorités locales au niveau du barrage. Une opération qui s'inscrit dans le cadre d'une campagne nationale de lutte contre les fuites d'eau dans les périmètres irrigués et contre les branchements illicites, sous l'égide du ministère des Ressources en eau et de la Sécurité hydrique.

Le directeur de l'unité d'exploitation du périmètre irrigué de la plaine de Béni Slimane, Kamel Rai, a déclaré à ce propos que «la campagne s'inscrit dans le cadre de la lutte contre les fuites d'eau eu égard au manque de précipitations, notamment à travers notre région qui est devenue une région semi-aride. Et c'est à ce titre que le ministère de tutelle a lancé cette campagne qui concerne tous les périmètres irrigués, dont le périmètre de la plaine de Béni Slimane».

Il convient de rappeler que le barrage, dont la mise en eau a eu lieu en 2018, possède une capacité de 28 millions de m3 et dont les eaux sont destinées à alimenter le périmètre agricole qui s'étend sur une superficie de 2 000 ha et un important réseau de distribution d'eau. Selon le même responsable, les travaux d'entretien portent sur l'éradication du seul cas de fuite d'eau enregistré sur une conduite en PRV de 500 mm de diamètre.

Pour ce faire, tous les moyens d'intervention ont été mobilisés pour changer le tube défectueux parce que, a indiqué le directeur de l'unité d'exploitation du périmètre, «l'eau est devenue une préoccupation qui nécessite des mesures d'économie et son utilisation doit se faire avec parcimonie, d'autant que les grands périmètres sont de grands consommateurs de cette ressource à hauteur de 70 %, car l'agriculture est le moyen qui nous permet de garantir notre sécurité alimentaire». Rappelant au passage les efforts fournis par les pouvoirs publics pour réaliser les capacités de stockage de l'eau à travers la réalisation d'ouvrages hydrauliques, le directeur de l'unité d'exploitation a indiqué que «l'Etat algérien consacre de grosses sommes pour assurer l'approvisionnement de la population en eau en toute aisance. Ce qui a induit des dépenses colossales représentant le prix payé pour la mise à disposition au citoyen d'une ressource qui se raréfie sous l'effet du changement climatique».

Nabil Bey

ERADICATION DE L'HABITAT PRÉCAIRE À BÉJAIA

Relogement de 200 familles

LA COMMÉMORATION du 69e anniversaire du déclenchement de la révolution nationale a particulièrement été marquée par la décision de reloger 200 familles vivant dans des habitations précaires, dont celles des bidonvilles de la cité Soummari et Bab Ellouz, dans la commune de Béjaïa. Cette décision a été annoncée lors d'une rencontre présidée par le wali, à laquelle ont pris part, entre autres, la cheffe de daïra et le directeur de l'Office de gestion immobilière (OPGI). Ces familles ont été informées, lors d'un déplacement sur les lieux à l'issue de la rencontre, qu'elles passeront l'hiver dans des logements décents. Une nouvelle qui a réjoui les habitants qui ont longtemps attendu ce moment.

«Les 200 familles vivant dans des habitations précaires seront relogées au pôle urbain d'Ighzer-Ouzarif, commune d'Oued Ghir», a indiqué la wilaya à l'issue de la visite effectuée au bidonville, précisant que «le wali a souligné la nécessité de mettre tous les moyens nécessaires afin d'organiser cette opération dans de bonnes conditions». Elle a ajouté : «Le relogement de ces familles entre dans le cadre du plan du gouvernement ayant pour but d'éradiquer les habitations précaires et d'améliorer le cadre de vie des citoyens.» Elle a affirmé ensuite que «cette action va se poursuivre jusqu'à l'éradication totale des bidonvilles et le recasement de tous les citoyens vivant dans des habitations précaires».

La wilaya a également indiqué que «les assiettes foncières récupérées dans le cadre des opérations de lutte contre le bâti illicite, menées dans plusieurs communes dont Béni K'sila, Toudja, Souk El-Tennine, Tazeboudjt et Sidi Boudrahem (Béjaïa), entre autres, devraient accueillir des projets d'infrastructures de base selon les besoins exprimés par les citoyens».

Par ailleurs, une cérémonie de tirage au sort d'attribution de 76 logements de type public locatif (LPL) implantés dans le village de Helaoune a été organisée à Ouzellaguen mardi dernier. La rencontre a été présidée par le chef de daïra et s'est déroulée en présence des autorités locales dont les responsables de l'OPGI. Elle a été supervisée par un huissier de justice.

A Boudjellil, daïra de Tazmalt, une délégation des autorités municipales et de la commune et ceux de la commune de Tazmalt ainsi que le chef de daïra ont inauguré une stèle commémorative érigée à l'effigie du martyr Salem Titouah. Pour leur part, la direction des moudjahidine et la direction de l'action sociale ont distribué des fauteuils roulants ainsi que plusieurs autres appareils en faveur des moudjahidines des communes de Tichy et Kherrata. Plus de 21 appareils et fauteuils roulants ont déjà été distribués aux moudjahidine de la wilaya souffrant de handicap durant le mois écoulé. Plusieurs malades de cette catégorie et leurs ayants droits ont également bénéficié d'une prise en charge dans les services spécialisés des hôpitaux du pays. Notons que deux cérémonies commémoratives ont eu lieu à Béjaïa. L'une a été organisée à la place du 1er-Novembre dans la nuit de mardi à mercredi, à minuit. Elle a été marquée par la levée des couleurs nationales, suivie de l'hymne nationale. Une délégation, à sa tête le wali et le président de l'APW ainsi que la famille révolutionnaire, des parlementaires des deux Chambres, des autorités militaires et des autorités municipales de Béjaïa, ont également participé à un regroupement organisé dans la matinée de mercredi au monument des martyrs.

N. Bensalem

ONPPE

Formation sur les droits de l'enfant

UNE SESSION de formation traitant du thème des droits de l'enfant a été lancée, jeudi à Alger, à l'initiative de l'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance (ONPPE). Cette session, organisée en coordination avec le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) en Algérie, a été consacrée aux enfants lauréats du concours national organisé récemment, en vue de choisir des enfants ambassadeurs de protection des droits de l'enfant pour l'année 2024-2025, dans le but de leur permettre de participer aux rencontres qui abordent des thèmes en lien avec les droits de l'enfant. Présidant cette session, la déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, a affirmé que cette session qui se déroule deux jours vise à faire connaitre l'ONPPE, différentes notions juridiques relatives aux droits de l'enfant et à inculquer aux participants à cette session, le savoir-faire, les techniques oratoires et de communication lors du traitement de thèmes ayant trait aux droits de l'enfant. Mme Cherfi a mis en avant l'intérêt particulier que l'Etat accorde à la protection et à la promotion de l'enfance, rappelant les réalisations et les acquis accomplis par l'Algérie en la matière, ainsi que les politiques et les programmes nationaux adoptés, en vue de concrétiser l'intérêt suprême de cette catégorie de la société.

M. B.

AZAZGA

Un narcotrafiquant hors d'état de nuire

LES ÉLÉMENTS de la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) d'Azazga dépendant de la sûreté de wilaya de Tizi Ouzou ont réussi au cours de la dernière semaine du mois d'octobre à arrêter au niveau de leur circonscription de compétence (Azazga) un narcotrafiquant âgé de 34 ans. Au moment de son interpellation, les policiers ont trouvé en sa possession 238 capsules psychotropes, 75,99 grammes de kif traité et une somme d'argent d'un montant de 40.000 DA ; argent en provenance de son trafic de stupéfiants. C'est ce qu'indique un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

ACCIDENTS DE LA ROUTE EN ZONES URBAINES

Dix morts et 495 blessés en une semaine

DIX personnes ont trouvé la mort et 495 autres ont été blessées dans 398 accidents de la route survenus en zones urbaines entre le 24 et le 30 octobre 2023, selon un bilan des services de la Sûreté nationale. Le bilan, rendu public jeudi, fait état d'une baisse du nombre d'accidents (-11) et de morts (-9) et d'une hausse du nombre de blessés (+10) par rapport aux chiffres enregistrés la semaine précédente.

Le facteur humain reste la principale cause de ces accidents (+96%), notamment en raison du non-respect du code de la route et de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse et du manque de concentration au volant, outre l'état du véhicule, selon la même source. Dans ce cadre, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) appelle les usagers de la voie publique à la prudence et au respect du code de la route, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens pour tout signalement 24h/24.

S. N.

LA RÉVOLUTION DU 1ER NOVEMBRE 1954

Une longue histoire dans la résistance de 1830 à 1962 pour l'indépendance politique

Professeur des universités, expert international -Docteur d'Etat 1974- Abderrahmane MEBTOUL Fils du feu EL Moudjahid Ali emprisonné à Lambèse et El Harrach 1958/1962



2.-De la Révolution 1954-1962 à l'indépendance politique

Le CRUA est fondé en mars 1954 et organise la lutte armée. Le parti du Mouvement national algérien (MNA) est fondé en juillet 1954 par les messalistes. Le Front de Libération nationale FLN lui succède en octobre 1954 par la branche du CRUA (Comité révolutionnaire d'unité et d'action). Par la suite, existera une divergence entre la tendance de Messali Hadj et celle du FLN, suite à l'échec de la médiation de Ben Boulaïd, ce qui entraînera par la suite des luttes fratricides. Le déclenchement de la Révolution algérienne a été décidé dans La Casbah d'Alger et à Batna sous la présidence de Mostefa Ben Boulaïd dans la réunion des 22 cadres du Comité révolutionnaire d'unité et d'action CRUA). Il s'agit de Badji Mokhtar- Belouizdad Athmane- Benboulaïd Mustapha- Benabdelmalek Ramdane- Benaouada Amar- Ben M'hidi Larbi- Bentobbal Lakhdar- Bitat Rabah- Bouadjadj Zoubir- Bouali Saïd-Bouchaïb Ahmed- Boudiaf Mohamed-Boussouf Abdelhafid- Derriche Elias-Didouche Mourad- Habachi Abdesslam-Lamoudi Abdelkader- Mechati Mohamed-Mellah Rachid- Merzougui Mohamed-Souidani Boudjema-Zighoud Youcef. L'une des décisions stratégiques du groupe est la mise en place d'un découpage territorial du pays en cinq zones coiffées par Mostefa Benboulaïd pour la zone 1, Didouche Mourad pour la 2, Krim Belkacem pour la 3 – Rabah Bitat pour la 4 et Larbi Ben M'hidi pour la 5, Mohamed Boudiaf assurant la coordination et les relations avec l'extérieur. La Déclaration du 1er Novembre 1954 est émise à partir de Tunis. Dans la nuit du 1er Novembre 1954, la caserne de la ville de Batna est attaquée par les moudjahidine. Et c'est la guerre. Environ 100 000 soldats français sont affectés dans les Aurès et plus tard ils seront plus de 400 000 en Algérie. Suite à l'offensive du Nord constantinois dirigée par Zirout Youcef, le massacre de Skikda (ex-Philippeville) a causé la mort d'une centaine de manifestants algériens, eut lieu du 20 au 26 du mois d'août 1955. La même année, à l'Assemblée générale de l'O.N.U, l'inscription de l'affaire algérienne est à l'ordre du jour. Le Congrès de la Soummam organisé par Abane Ramdane, Larbi Ben M'hidi, et Krim Belkacem le 26 août 1956 aux villages Ighbane et Ifri dans la commune d'Ouzellaguen (Kabylie) a été déterminant et a été l'acte fondateur de l'Etat algérien moderne et pilier déterminant pour la réussite de la révolution algérienne. Après le congrès de la Soummam, l'Algérie a été divisée en six wilayas ou états-majors. Une wilaya est divisée en quatre zones. Chaque zone est divisée en quatre régions. La région est divisée en quatre secteurs. Le Conseil national de la révolution algérienne (CNRA) désigné par le congrès de la Soummam se composait de 34 membres: 17 titulaires et 17 suppléants. Pour les titulaires, nous avons Mostefa Ben Boulaïd, Youcef Zighoud, Belkacem Krim, Amar Ouamrane, Med Larbi Ben M'hidi- Rabah Bitat, Mohammed Boudiaf, Ramdane Abane -Ahmed Ben Bella, Mohammed Khider, Hocine Aït Ahmed, Med Lamine Debbaghine, Idir Aïssat, Ferhat Abbas, M'hamed Yazid, Benyoucef Ben Khedda, Taoufik El Madani. Après la condamnation de Larbi Ben M'hidi et le déroulement du congrès de la Soummam, le FLN intègre les dirigeants du Mouvement national algérien (MNA). Plusieurs partis algériens adhèrent à la cause du FLN. Les Aurès, le Constantinois, l'Ouest de l'Algérie, la Kabylie, et. seront les zones les plus sensibles du point de vue stratégique et logistique. Les deux pays (le Maroc et la Tunisie) sont sous protectorat français mais aideront le FLN. Ils hébergent les deux armées de l'ALN aux frontières. Cependant, l'histoire se précipite. La délégation des principaux dirigeants du FLN Mohamed Khider, Mostefa Lacheraf, Hocine Ait Ahmed, Mohamed Boudiaf, et Ahmed Ben Bella est arrêtée, à la suite du détournement, le 22 octobre 1956 par l'armée française, de leur avion civil marocain, entre Rabat et Tunis. En 1959, Messali Hadj sort de prison, il est assigné à résidence. Les étudiants algériens s'impliquent, où après la création de l'UGEMA, en 1955, par Belaïd Abdesselam, Mohamed Seddik Benyahia, Lamine Khène, et Aït Challal, la section locale de Montpellier élit à sa tête Mohamed Khemisti (futur ministre des Affaires étrangères qui fut assassiné durant la période Ben Bella). Des intellectuels français vont aider le FLN comme Maurice Audin qui fut torturé et tué par les services français. Frantz Fanon s'engage auprès de la résistance algérienne. Albert Camus, natif d'Algérie, fut un défenseur des droits des Algériens, dans les années 1940, avant de refuser de prendre position pour l'indépendance avec cette phrase célèbre prononcée à Stockholm en 1957: «Si j'avais à choisir entre la justice et ma mère, je choisirais encore ma mère». Dès 1956, Jean-Paul Sartre, et la revue Les Temps modernes prennent parti contre l'idée d'une Algérie française et soutiennent le désir d'indépendance du peuple algérien. La découverte de pétrole dans le Sud algérien favorise les convoitises et ainsi est annoncé le plan de développement économique et social dit Plan de Constantine visant à la valorisation de l'ensemble des ressources de l'Algérie, mettant en relief les relations financières entre l'Algérie et la métropole (juin 1955) et les perspectives décennales du développement économique de l'Algérie (mars 1958). En 1960, l'ONU annonce le droit à l'autodétermination du peuple algérien. Le côté français organise des pourparlers avec le Gouvernement provisoire algérien. Plusieurs réunions à l'extérieur du pays vont aboutir aux accords d'Evian. Le 17 octobre 1961, la nuit noire appelée aussi la bataille de Paris avec le massacre du 17 octobre 1961. Plusieurs Algériens sont tués en métropole lors d'une manifestation du FLN. Il y aura aussi des milliers d'arrestations au sein des Algériens. Le tournant a été les accords d'Evian qui sont le résultat de négociations entre les représentants de la France et du Front de Libération nationale, accords signés le 18 mars 1962 à Evian-les-Bains (Haute- Savoie) et se traduisent immédiatement par un cessez-le-feu applicable sur tout le territoire algérien. Du côté algérien, nous avons la délégation du FLN, Krim Belkacem, Saâd Dahlab, Benmostefa Benaouda dit Si-Aamar, Lakhder Bentobbal, Taieb Boulahrouf, Mohamed Seddik Benyahia, Seghir Mostefaï, Redha Malek, M'hamed Yazid, Ahmed Boumendjel et Ahmed Francis. Côté français, il y avait Louis Joxe, Bernard Tricot, Roland Cadet, Yves Roland-Billecart, Claude Chayet, Bruno de Leusse, Vincent Labouret, le général Jean Simon, le lieutenant- colonel Hubert de Seguins Pazzis, Robert Buron et Jean de Broglie. Dans la foulée, le CNRA se réunit à Tripoli (Libye) du 27 mai au 5 juin 1962 pour, en principe, entériner les termes des accords d'Evian. L'ordre du jour est rapidement débordé et la conférence adopte, après amendements, un programme de gouvernement préalablement élaboré à Hammamet -Tunisie. Ce document que l'histoire retient sous le nom de programme ou parfois Charte de Tripoli, caractérisé par bon nombre de dissensions internes au sein de la direction, certains acteurs affirmant qu'il n'a jamais été adopté, établit pourtant le régime socialiste comme modèle de développement et impose le parti unique comme système politique. Rappelons que de septembre 1958 à janvier 1960, Ferhat Abbas a été président du GPRA, Benyoucef Benkhedda d'août 1961 à aout 1962, Abderrahmane Farès de juillet 1962 à septembre 1962, président de l'Exécutif provisoire et à nouveau Ferhat Abbas du 20 septembre au 25 septembre 1962 président de l'Assemblée nationale constituante ANC. Lors du référendum d'autodétermination de l'Algérie où les électeurs ont eu à se prononcer par «Oui» ou par «Non» sur la question suivante: «Voulez- vous que l'Algérie devienne un Etat indépendant, Le «Oui» l'emporte par 99,72% (5 994 000 sur 6 034 000 votants et 530 000 abstentions). La France reconnaît l'indépendance de l'Algérie le 3 juillet et celle- ci est proclamée le 5 juillet 1962. En conclusion, les défis pour l'Algérie en ce mois du 01 novembre 2023 sont d'ordre régional et global avec des sources de menaces nouveaux ayant pour noms : les ressources hydriques, la pauvreté, les épidémies, la transition énergétique et la protection de l'environnement, le terrorisme, la prolifération des armes de destruction massive, la maitrise des cybers attaques par la maitrise des nouvelles technologies et la révolution numérique. Un regard critique et juste doit être posé sur la situation de l'Algérie , sur ce qui a déjà été accompli de 1963 à 2023, et de ce qu'il s'agit d'accomplir entre 2023/2030 au profit exclusif d'une patrie qui a besoin de se retrouver et de réunir tous ses enfants autour d'une même ambition et d'une même espérance, la sécurité nationale et le développement économique et social du pays.

ademmebtoul@gmail.com

DÉTROIT DE TAÏWAN

L'armée chinoise en alerte après la traversée de navires américains

L'USS Rafael Peralta, un destroyer de la 7e flotte américaine, et la frégate canadienne HMCS Ottawa ont emprunté le 1er novembre le détroit de Taïwan. Pékin a réagi en envoyant des forces aériennes et navales pour surveiller et suivre ces deux navires de guerre.

La Chine a affirmé ce 2 novembre être «en permanence à un niveau d'alerte élevé» au lendemain de la traversée du détroit de Taïwan par deux navires militaires, un Canadien et un Américain, pour la troisième fois en trois mois. «Les troupes présentes restent constamment en état d'alerte et protégeront avec détermination la souveraineté et la sécurité nationales, ainsi que la paix et la stabilité régionales», a déclaré le colonel Shi Yi, porte-parole du commandement du théâtre oriental de la Chine, dans un communiqué. La veille, l'USS Rafael Peralta, un destroyer lance-missiles de la 7e flotte américaine, ainsi qu'une frégate canadienne HMCS Ottawa, ont effectué un «transit de routine» à travers le détroit, selon un communiqué de la marine américaine. Un passage «ordinaire, pas provocateur et conforme au droit international», d'après la même source, qui souligne que les deux bâtiments de guerre ont emprunté un «couloir au-delà de la mer territoriale de tout État côtier». Or, si au regard de Washington la majeure partie de ce détroit séparant la Chine continentale de l'île de Taïwan est constituée d'eaux internationales, il s'agit pour Pékin de ses eaux territoriales dans la mesure où Taïwan est considéré comme partie intégrante du territoire chinois. Détroit de Taïwan : Washington multiplie les provocations Selon le quotidien China Daily, Pékin a envoyé ses forces navales et aériennes pour suivre et surveiller les déplacements de ces deux navires étrangers. Le 9 septembre dernier, deux navires américain et canadien avaient déjà emprunté ce passage maritime. Quelques jours plus tôt, le 28 août, deux autres navires américains avaient traversé le détroit, provoquant l'ire des autorités chinoises. Comme aujourd'hui, le colonel Shi Yi avait reproché aux Etats-Unis d'avoir «fait un important battage» autour du passage de leurs deux navires dans le détroit. Cette traversée s'inscrivait également dans un contexte de vif regain de tensions entre Pékin et Washington, suite à la visite à Taïpei quelques semaines plus tôt de la présidente de la Chambre des représentants des Etats-Unis, Nancy Pelosi. Une visite alors qualifiée de «provocation politique ouverte» par Wang Yi, le ministre chinois des Affaires étrangères. «Nous devons gérer nos relations de façon responsable», avait déclaré à ce dernier Chuck Schumer, chef de la majorité démocrate au Sénat américain, lors d'une visite à Pékin le 9 octobre. Visite qui s'inscrivait dans le cadre d'une volonté, affichée, par les Etats-Unis de vouloir renouer le dialogue avec la Chine après un pic de tensions, en février, suite au survol du sol américain par un ballon chinois.



Navire américain proche de Taïwan en 2021.

R. I.

DISSUASION NUCLÉAIRE

Nouvel échec du missile intercontinental américain

UN MISSILE Minuteman III a explosé en vol à cause d'une «anomalie», début novembre. Il s'agit du troisième échec en cinq ans du missile balistique intercontinental (ICBM) américain. Le test du missile balistique intercontinental (ICBM) américain Minuteman III, tiré vers les îles Marshall depuis la base de Vandenberg, en Californie, ne s'est pas passé comme prévu. Dans un communiqué publié le 1er novembre, l'Air Force Global Strike Command a annoncé avoir «mis fin en toute sécurité» à l'essai en le faisant exploser en plein vol, «en raison d'une anomalie». Du côté de l'US Air Force, on temporise, d'autant plus qu'une délégation sud-coréenne avait été conviée pour assister à cet essai. «Le commandement tire des leçons de chaque lancement test», a déclaré une porte-parole. «La collecte des données du lancement permet d'identifier et de corriger tout problème avec le système d'arme afin de garantir la fiabilité et la précision continues du Minuteman III», a-t-elle ajouté concernant ce missile présenté par l'armée américaine comme «le produit de près de 60 ans d'amélioration continue». Un missile dont les Américains procèdent à des tirs fréquents. «Ce type de tests a été effectué plus de 300 fois et n'a rien à voir avec les événements mondiaux actuels», avait déclaré l'armée de l'air américaine début septembre, à l'occasion d'un essai réussi. Mis en service dans les années 70, l'armée américaine disposerait de 400 exemplaires de ces engins à capacité nucléaire produits par Boeing et répartis dans des silos sur des bases de l'US Air Force du Wyoming, du Montana et du Dakota du Nord. Plusieurs échecs récents, malgré un demi-siècle d'essais En mai 2021, la procédure de lancement d'un Minuteman III avait été interrompue en raison d'un souci technique. Fin juillet 2018, un autre missile avait dû être détruit en vol en raison d'une «anomalie». Même scénario en juillet 2011, où un engin avait été détruit en vol, dans la foulée d'un autre échec cinq semaines plus tôt. Quant au successeur du Minuteman III, le Sentinel, qui doit en prendre la relève dans les années 2030 pour la bagatelle de 96 milliards de dollars (pour leurs seuls développement et acquisition), semble avoir pris un mauvais départ. Lors de son premier essai, en juillet 2022, le missile avait explosé avant même de prendre son envol. Si le Minuteman est actuellement le seul missile tiré du sol de l'arsenal nucléaire des Etats-Unis, celui-ci comporte également les missiles mer-sol Trident, déployés à bord de sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE) de classe Ohio, ainsi que des bombes à gravité B-61 transportables par les bombardiers stratégiques B-2 et B-52. **R. I.**

CUBA

187 pays votent pour la fin du blocus

POUR la 31e année consécutive, une résolution onusienne a voté contre le blocus économique de Cuba : 187 pays ont voté pour, les Etats-Unis et Israël ont voté contre et seule l'Ukraine s'est abstenue. Le chef de la diplomatie cubaine a jugé ce blocus comme étant une politique «illégale, cruelle et inhumaine». Le 2 novembre, 187 pays ont voté pour la fin de l'embargo imposé à Cuba depuis 1962. Seuls les Etats-Unis et Israël ont décidé de s'opposer à cette résolution onusienne, l'Ukraine s'étant abstenue. Pour la 31e année consécutive depuis 1992, l'Assemblée générale des Nations unis a proposé une résolution visant à mettre fin «à l'embargo économique, commercial et financier imposé par les Etats-Unis d'Amérique à Cuba». Le texte onusien enjoint les Etats à prendre des mesures pour «abroger» ce blocus économique sur l'île des Caraïbes. © Nations Unies Pour les Etats-Unis, les sanctions doivent apporter la démocratie Le texte dénonce «les effets néfastes de ces mesures sur le peuple cubain et sur les ressortissants cubains vivant dans d'autres pays». Sous le mandat Obama, Washington avait tenté d'alléger ce système coercitif pour se rapprocher de La Havane, mais l'arrivée de Donald Trump en 2017 a durci davantage les sanctions à l'égard de Cuba. Le représentant des Etats-Unis, Paul Folmsbee, a justifié son vote comme étant un moyen de pression pour permettre au peuple cubain de progresser vers la démocratie. «Nous soutenons fermement leur quête d'un avenir respectueux des droits de l'homme et des libertés fondamentales», a-t-il déclaré, tout en enjoignant les Nations unies «à écouter le peuple cubain et ses aspirations à déterminer son propre avenir». Une déclaration qui dénote avec le constat du gouvernement cubain. Le ministre cubain des Affaires étrangères, Bruno Rodríguez Parrilla, déplore la situation de son pays face à l'embargo. Il met en exergue notamment les difficultés pour acquérir «des équipements, des technologies, des dispositifs médicaux et des produits pharmaceutiques finaux» et les alternatives «des génériques moins efficaces». Le blocus constitue «un acte de guerre économique, en temps de paix», condamne-t-il, en stipulant que c'est une politique «illégale, cruelle et inhumaine». Depuis 1992, aucune résolution pour mettre fin au blocus économique de Cuba n'a reçu plus de quatre votes contre. **R. I.**

CAN 2024 - PRÉPARATION :

Victoire de l'Algérie face à l'Arabie Saoudite (25-19)

LA SÉLECTION nationale de handball a pris le meilleur face à son homologue de l'Arabie Saoudite, 25 à 19, en match amical disputé ce jeudi à la salle du complexe sportif Prince Nayef, à Al Qatif (Arabie Saoudite). Les deux équipes nationales vont se donner la réplique pour une seconde joute amicale programmée ce samedi à la salle de la formation d'Al-Qadisiyah, à Al Khobar. Pour rappel, ces deux rencontres entrent dans le cadre de la préparation du Sept national pour la Coupe d'Afrique des nations, prévue du 19 au 29 janvier 2024 en Egypte. De son côté, la sélection saoudienne prépare le championnat d'Asie des nations, devant avoir lieu du 14 et 25 janvier 2024 à Bahreïn. Sous la conduite du coach national, Salah Bouchekriou, les camarades de Hichem Daoud ont entamé un premier stage de trois jours à Alger (28-30Octobre), avant de rejoindre l'Arabie Saoudite pour effectuer leur second stage, qui prendra fin le dimanche 5 novembre prochain.

TENNIS : JABEUR OFFRE UNE PARTIE DE SES GAINS POUR AIDER LES PALESTINIENS

LA TENNISWOMAN tunisienne Ons Jabeur, deux fois finaliste à Wimbledon en 2022 et 2023, a annoncé mercredi donner une partie de ses gains du Masters WTA de Cancun (Mexique) pour aider les Palestiniens, soumis à des bombardements intensifs de l'entité sioniste dans la bande de Ghaza notamment. Victorieuse de la Tchèque Marketa Vondrousova lors de la phase de poule du tournoi qui réunit les huit meilleures joueuses du monde en fin de saison, Jabeur s'est montrée très émue lors de l'interview d'après-match tenue sur le court. « C'est très dur de voir des enfants, des bébés mourir tous les jours. Ça me fend le cœur. Donc j'ai décidé de faire don d'une partie de mon +prize money+ pour aider les Palestiniens », a-t-elle déclaré. « Je ne peux pas être heureuse de cette victoire avec ce qui se passe. Je suis désolée, on est là pour le tennis, mais c'est tellement frustrant… Ce n'est pas un message politique, juste de l'humanité, je veux la paix dans le monde, c'est tout », a ajouté la joueuse tunisienne de 29 ans. « J'ai décidé de donner mon +prize money+ pour aider les enfants palestiniens », a-t-elle ensuite précisé sur ses réseaux sociaux. Dans la bande de Ghaza, près de 8.800 personnes, dont 3.648 enfants, sont tombées en martyrs des suites des bombardements toujours en cours de l'entité sioniste depuis le 7 octobre dernier, rappelle-t-on.

AVIRON :

Qualifiée au JO-2024, Nihed Benchadli voit grand

Réputé pour être un véritable vivier de champions, l'Aviron oranais s'est illustré à nouveau sur la scène internationale grâce à Nihad Benchadli, qui vient de décrocher un billet pour les prochains Jeux olympiques prévus pour l'été 2024 à Paris.

Issue d'une famille sportive, puisque son père n'est autre que l'ex-entraîneur de plusieurs clubs de football, dont le MCO et l'ASMO, alors que la mère est une ancienne handballeuse de l'élite, Nihad a brillé lors des récents 15èmes Championnat d'Afrique d'Aviron disputés récemment, sur le plan d'eau du Lac de Tunis (Tunisie). L'athlète, qui a bouclé, le 30 septembre dernier, ses 22 ans, a grandement contribué à la belle moisson algérienne dans ce rendez-vous continental en s'adjugeant deux des trois médailles d'or décrochées à ce rendez-vous, avec en prime deux tickets qualificatifs pour les JO (l'Algérie a remporté 17 médailles au total). En effet, en plus de Benchadli, l'Aviron algérien sera également représenté dans la capitale française par Sid-Ali Boudina, qui signera pour l'occasion sa troisième participation dans la grande messe sportive planétaire, après celles de Rio-2016 et Tokyo-2020. Lors des Championnats d'Afrique, Nihad Benchadli a tout simplement confirmé sa progression constante, en terminant première de sa spécialité, avec à la clef deux médailles d'or en skiff poids lourds, une chez les U23 et l'autre en seniors Dames. « C'est le fruit d'un travail ardu et de longue haleine, qui m'a permis de réaliser le rêve de tout sportif, à savoir participer aux JO. C'est



une grande fierté pour moi et aussi ma famille », a déclaré Nihad à l'APS. Formée au sein du club oranais d'Aviron, Nihad évolue, depuis près de quatre années, au club français ACBB Omnisports, de la ville de Boulogne-Billancourt, en Région parisienne, un club avec lequel elle a décroché le championnat de France à trois reprises. Les prochains JO seront sa deuxième participation sur le plan mondial, puisqu'elle a déjà disputé les Mondiaux des moins de 23 ans, en juillet dernier. Ayant commencé sa carrière sportive en natation, la jeune Nihad a choisi de changer de discipline, en optant pour l'aviron, pour devenir en très peu de temps une spécialiste de skiff. Pourtant, à l'âge de 16 ans, elle avait déjà à son actif le titre de championne d'Algérie juniors de natation, en 2018, ainsi que le titre de championne d'Algérie d'aviron, spécialité ergomètre en salle, avec un nouveau record d'Algérie battu en 2017.

UNE FAMILLE SPORTIVE

Ayant réalisé un rêve d'enfance, celui de décrocher un billet pour les JO, Nihad affiche maintenant de grosses ambitions, croyant dur comme fer à une participation honorable lors du rendez-vous parisien. Pour ce faire, elle aspire, toutefois, à bénéficier des moyens adéquats pour réaliser une bonne préparation, d'autant plus que les autorités publiques ont donné des orientations pour que les athlètes de l'élite, notamment ceux appelés à participer aux JO, soient mis dans de très bonnes conditions pour réaliser les meilleurs résultats possibles lors des Olympiades. Nihad, qui promet tant, s'était aussi illustrée, le mois de février dernier, en s'adjugeant le titre de championne du monde virtuelle indoor, organisé par la World Rowing catégorie -23 ans. Nihad avait, ce jour-là, confirmé encore une fois tout le bien que l'on pensait d'elle, en s'adjugeant une belle médaille d'Or et le titre mondial dans cette spécialité. « J'attends encore de connaître ce que notre Fédération nous prépare comme programme de préparation en vue des JO. Je veux faire bonne figure lors de ce rendez-vous planétaire et honorer les couleurs de mon pays », a encore dit la jeune championne africaine, qui n'a pas omis de rendre hommage à son club de l'Aviron Oranais et à ses parents » qui sont pour beaucoup dans cette performance ». Lors de ces Championnats d'Afrique de Tunis, Nihad Benchadli, qui a décroché le vermeil en skiff poids lourds, l'une en U23 et l'autre en seniors Dames, a réussi à devancer une athlète sud-africaine classée numéro 5 mondiale. « Décrocher le titre africain devant une concurrente de niveau mondial me met davantage en confiance en prévision des JO », s'est-elle félicité. Même avis de son coéquipier en sélection nationale, le chevronné Sid-Ali Boudina (33 ans), dont les prochains JO devraient être ses derniers dans sa carrière sportive. « Parvenir à battre une rameuse classée cinquième à l'échelle mondiale est une grande performance pour Nihad. Je suis persuadé que si elle bénéficie de meilleurs moyens de préparation, elle sera capable de rivaliser avec les meilleurs à Paris », a-t-il estimé. Pour sa part, Djamel Benchadli, le père de Nihad, s'est dit comblé par cette distinction, d'autant plus qu'elle coïncide avec une autre performance honorable de son autre fille Jihane (19 ans), qui vient de décrocher une médaille d'or et deux en bronze lors des Championnats arabes de natation clôturés, lundi aux Emirats arabes Unis.

MÉMORIAL ARTHUR GANDER :

Médaille de bronze pour la gymnaste algérienne Kaylia Nemour

LA GYMNASTE algérienne Kaylia Nemour, sacrée vice-championne du monde des barres asymétriques, en octobre dernier à Anvers (Belgique), a décroché la médaille de bronze du concours général au 40e mémorial «Arthur Gander» en Suisse, une compétition inscrite dans le cadre de sa longue préparation aux Jeux olympiques de Paris-2024, auxquels elle est qualifiée. Au mémorial suisse, la gymnaste algérienne, âgée de 16 ans, a obtenu la note de 39.550 points, récoltée des concours du Saut (12.555pts), barres asymétriques (13.800pts) et la poutre (13.200 pts). Le podium du 40e mémorial «Arthur Gander» a été complété par la Brésilienne Julia Soares (39.850 pts), remportant la médaille d'or, et la Française Melanie Dos Santos (39.750pts), s'adjugeant la médaille d'argent du tournoi. Pour rappel, Kaylia Nemour avait validé son billet pour les Jeux olympiques de Paris 2024, le lundi 2 octobre dernier, lors des qualifications des mondiaux 2023 d'Anvers, après un très beau concours général dont une grande performance aux barres. Auparavant, la gymnaste algérienne Kaylia Nemour avait décroché deux médailles (1 argent et une bronze) aux Nouveaux Internationaux de France, disputés les 16-17 septembre dernier à Paris, et comptant pour la Coupe du monde de gymnastique (World Challenge Cup).

TENNIS/COUPE DU MONDE JUNIORS/FILLES (6 AU12 NOVEMBRE 2023) :

L'équipe nationale à pied d'œuvre en Espagne

L'ÉQUIPE algérienne des U16/filles est à pied d'œuvre depuis, hier mardi dans la ville de Cordoba en Espagne, en prévision de sa participation « historique » à la phase finale de la Coupe du monde juniors (Billie Jean King, NDLR), prévue du 6 au12 novembre 2023, a appris l'APS, auprès de la Fédération algérienne de tennis (FAT). Composée des joueuses Maria Badache, Wissal Boudjemaoui et Melissa Rym Benamar Kerfah, l'équipe est dirigée par l'entraineur Djilali Laslah. Avant son départ pour Madrid, staff technique et joueuses ont été encouragés par le président de la FAT, Nabil Cheriak qui booster pour honorer le pays en Espagne. Outre l'Algérie, sacrée championne d'Afrique chez les U16/filles en titre, ce rendez-vous mondial verra la présence de quinze (15) autres nations, il s'agit de : l'Argentine, l'Australie, le Brésil, Canada, la Colombie, la République Tchèque, l'Egypte, l'Angleterre, le Japon, le Kazakhstan, la Lettonie, la Serbie, l'Espagne (pays hôte), la Suède et les Etats-Unis. L'Algérie qualifiée pour la première fois de son histoire à cette compétition mondiale, avait décroché son billet en juillet dernier au Caire, à l'issue de son sacre africain des U16/filles. La sélection algérienne avait dominé le rendez-vous africain en remportant ses quatre matchs respectivement contre : la Tunisie (3-0), le Ghana (3-0), le Maroc (3-0) et l'Egypte (pays hôte) 2-1.

CAF AWARDS :

Les Stars algériennes brilleront-elles ?

Huit. Est le nombre de représentants de l'Algérie devant prendre part à la prestigieuse cérémonie des CAF Awards 2023, prévue pour le 11 décembre prochain à Marrakech, au Maroc.

Par Rabah Azizi.

Avec Benchikha pour le coach de l'année, trois de ses joueurs postulant pour le jouer de l'année, Benbot en course également pour le gardien de l'année, l'USM Alger, comme le CR Belouizdad, est bien partie pour décrocher le titre de l'équipe de l'année. Ainsi, le football algérien figure parmi les vedettes de cette africaine où il devrait à nouveau briller.

En comptant également sur le tandem Bensebaïni- Mahrez qui ont un bon coup à jouer si bien sûr la logique est respectée. Seule fausse note au tableau, l'E.N est inexplicablement hors course malgré son parcours en éliminatoires de la CAN de Côte d'Ivoire



L'ABSENCE CHOQUANTE DES VERTS PARMI LES NOMINÉS DE LA MEILLEURE ÉQUIPE NATIONALE !

Les Fennecs de Belmadi manqueront à l'appel… Étonnant ! Presque choquant ! L'équipe nationale algérienne ne figure pas parmi les nominés pour le prix de la meilleure national team. Les « Verts » seront donc les grands absents de cette liste malgré leurs bonnes performances. En effet, El Khadra revient bien. En forme depuis un bon moment et faisant preuve d'une grande régularité, comme en témoigne leur remarquable campagne lors des éliminatoires de la Coupe d'Afrique, où ils ont réalisé la meilleure performance de l'histoire de cette dernière (16pts, 5 victoires et 1 match nul) … Bien que le Maroc puisse être considéré comme plus méritant et sera certainement l'heureux lauréat, une nomination de l'Algérie aurait été tout de même également méritée.

L'USMA AUX DEVANTS DE LA SCÈNE :

L'USM Alger se distingue en tant que lauréat de la Coupe de la CAF et de la Supercoupe d'Afrique, et s'impose en tant qu'ambassadrice de l'Algérie. Le club de Soustara compte un nombre impressionnant de nominés dans diverses catégories des prestigieux prix récompensant les meilleurs acteurs du football africain. Après une saison 2022/2023 historique, l'USMA a mérité sa place parmi les meilleurs clubs du continent, aux côtés de son voisin, le CRB. Une catégorie où le Rouge et le Noir, favori, devrait l'emporter. De plus, l'Ittihad compte trois joueurs nominés pour le titre de meilleur joueur intercontinental, parmi lesquels figurent Oussama Benbot, l'ex attaquant Aymen Mahious et le capitaine Zineddine Belaïd. Le portier des « Rossoneri » est également en lice pour décrocher le titre de meilleur gardien du continent. En ce qui concerne la récompense du meilleur entraîneur, l'ancien coach de la « Kahraba » et l'artisan de ses récents titres, Benchikha, se retrouve naturellement en compétition aux côtés de Walid Regragui et Aliou Cissé.

MAHREZ POUR SUCCÉDER À MANÉ ?

Sans surprise, l'ancien joueur de Manchester City a obtenu une nomination bien méritée pour le trophée du meilleur joueur africain. Avec un bon bilan de 15 buts et 13 passes décisives toutes compétitions confondues, l'ailier algérien a connu une saison exceptionnelle, marquée par de nombreux titres prestigieux, notamment la Ligue des champions, la Premier League et la FA Cup. Un triplé historique et un palmarès XXL au bout d'une saison aboutie. Rien que ça ! Un véritable exploit pour le natif de Sarcelles. Cependant, ou malheureusement, et avec son manque de temps de jeu et surtout sa mise à l'écart par le "Philosophe", Pep Guardiola, particulièrement en finales de coupes, devrait le desservir et entacher la saison de l'algérien. Malgré ces réalisations remarquables, Riyad ne semble pas se démarquer comme favori surtout face à une concurrence féroce du redoutable meilleur buteur de la Serie A, le Capocannoniere, Victor Osimhen, qui a réalisé des statistiques impressionnantes de 31 buts et 5 passes décisives en 39 matchs TTC pour prétendre à cette distinction ! Mention spéciale pour l'autre fennec prétendant, Ramy Bensebaini, le roc du BVB, qui a été à maintes fois décisif.

R.A

FOOTBALL -INFRASTRUCTURES :

Le stade de Douéra baptisé du nom du Chahid Ali Ammar dit Ali la Pointe

LE NOUVEAU stade de Douéra (Ouest d'Alger) d'une capacité de 40.000 places, est baptisé du nom du «Chahid Ali Ammar dit Ali la Pointe», et son exploitation est attribuée au Mouloudia club d'Alger (MCA), selon le décret présidentiel n 23-385 du 15 Rabie Ethani 1445 correspondant au 30 octobre 2023, paru au Journal officiel N.69. «Considérant le militantisme historique du Mouloudia club d'Alger, notamment à travers sa participation efficace à la glorieuse guerre de libération nationale, et sa contribution au développement et au rayonnement du sport national et à la formation des jeunes talents sportifs et des athlètes d'élite, durant plus d'un siècle, et compte tenu de son parcours sportif jalonné de succès et de titres ayant hissé très haut l'emblème national lors des manifestations sportives continentales, décrète l'exploitation du stade de Douera +le Chahid Ali Ammar dit Ali la pointe+, ainsi que les espaces, structures, unités, équipements et dépendances qui le composent, est attribuée au Mouloudia club d'Alger (MCA)», souligne le même texte. En vertu dudit décret, le MC Alger «doit assurer la bonne gestion de l'infrastructure sportive, et de veiller à son entretien et à sa maintenance. Il est, également, tenu au respect des normes techniques et de sécurité y afférentes, conformément aux spécifications prévues par la réglementation en vigueur». «Dans le cadre de l'organisation des compétitions sportives nationales, continentales et internationales, le MCA peut mettre avec contrepartie les installations de l'infrastructure sportive, à la disposition de la fédération algérienne de football et des autres organisations sportives, suivant des règles fixées par la convention d'exploitation», ajoute le texte.

MONDIAL 2026/MATCH ALGÉRIE-SOMALIE :

«Toutes les mesures nécessaires ont été prises»

TOUTES les mesures nécessaires ont été prises pour mettre les conditions idéales concourant à la réussite du match Algérie-Somalie, prévu le jeudi 16 novembre au stade Nelson-Mandela de Baraki (18h00), pour le compte de la 1re journée (Gr.G) des qualifications de la Coupe du monde 2026, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) jeudi dans un communiqué. «Après un débat et des échanges entre les présents, toutes les mesures nécessaires ont été prises pour mettre les conditions idéales concourant à la réussite de cette première sortie des Verts dans le cadre de sa campagne des éliminatoires du Mondial 2026, mais également pour assurer le confort de la délégation somalienne et des supporters», précise la même source. Outre la Somalie, l'Algérie évoluera également aux côtés de la Guinée, de l'Ouganda, du Botswana, et du Mozambique. Le premier à l'issue des dix journées se qualifiera pour la phase finale prévue aux Etats-Unis, au Canada, et au Mexique. Pour aborder les aspects organisationnels de ce match, une réunion de préparation s'est tenue mardi au siège de l'instance fédérale à Dely Brahim, «sur demande de la FAF, en présence de tous les intervenants concernés par l'organisation de cette rencontre, à savoir les services de la Gendarmerie nationale, de la Direction générale de la sûreté nationale et de la Protection civile, les représentants du Ministère de la jeunesse et des sports, de l'Office du complexe olympique (OCO) Mohamed Boudiaf et d'autres services», souligne le communiqué. «Lors de ce tour de table, Halim Djendoubi, secrétaire général adjoint de la fédération, a fait une présentation sur le dispositif organisationnel et le règlement de la compétition préliminaire de la Coupe du Monde 2026», conclut la FAF. Les «Verts» vont effectuer ainsi leur retour au stade Nelson Mandela de Baraki, ce dernier n'a abrité qu'un seul match de l'équipe nationale depuis son inauguration, le 23 mars dernier face au Niger (2-1), dans le cadre de la 3e journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire (13 janvier - 11 février).

FAF : REPRISE PROGRESSIVE DE TOUTES LES COMPÉTITIONS LE 10 NOVEMBRE À HUIS CLOS

LES COMPÉTITIONS footballistiques à l'arrêt depuis le 18 octobre en solidarité avec le peuple palestinien victime d'agressions sionistes sauvages, reprendront progressivement à huis clos à partir du 10 novembre, a annoncé jeudi la Fédération algérienne de football (FAF). « La Fédération algérienne de football porte à la connaissance des ligues et clubs de football de la reprise progressive de toutes les activités et compétitions footballistiques, à compter du vendredi 10 novembre 2023 », a indiqué un communiqué de la FAF publié sur son site officiel. « Toutefois, les rencontres de football se joueront à huis clos, selon le même calendrier en vigueur pour la saison 2023-2024, jusqu'à nouvel ordre », ajoute la même source. Pour rappel, l'instance fédérale avait décidé le 18 octobre dernier de suspendre toutes les compétitions et les rencontres de football jusqu'à nouvel ordre, en solidarité avec le peuple palestinien victime d'agressions sionistes sauvages. La 5e journée de Ligue 1 Mobilis et la 4e journée de Ligue 2 amateur, devraient donc avoir lieu le week-end du 10 et 11 novembre prochain.

LIGUE AFRICAINE DE FOOTBALL : SE SERA MAMELODI SUNDOWNS- WYDAD DE CASABLANCA EN FINALE

ON CONNAIT enfin l'affiche de la première finale de la Ligue africaine de football (anciennement Super League). À la faveur de soncourt succès 1-0 obtenu à l'aller en Afrique du Sud dimanche dernier, Mamelodi Sundowns n'a eu besoin que d'un nul (0-0) ce mercredi soir en demi-finale retour face à Al Ahly au stade international du Caire pour rejoindre le premier finaliste, le Wydad de Casablanca. Malgré deux bévues du gardien adverse et un penalty, Al Ahly n'est jamais parvenu à marquer et peut nourrir des regrets. Sans concéder aucun but, Mamelodi rejoint donc en finale le Wydad, tombeur un peu plus tôt de l'Espérance Tunis après tirs aux buts (1-0, 1-0 / 4-5) au stade de Radès de Tunis. Les deux équipes se disputeront le premier sacre de l'AFL les 5 et 11 novembre.

TÉBESSA

Mise en service de plusieurs projets

Une enveloppe de plus de 10 milliards de DA a été dégagée, dans la wilaya de Tébessa, à l'effet de financer plusieurs projets au bénéfice du secteur de l'éducation. C'est ce qu'a indiqué, avant-hier, le wali, Saïd Khalil, au siège de la wilaya, à l'occasion du 69e anniversaire du déclenchement de la Révolution.



A ce propos, le chef de l'exécutif local a précisé, que cette enveloppe financière puisée de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales sera consacrée à la réalisation de nouveaux établissements scolaires des trois paliers, à la restauration d'écoles, au renforcement du parc de transport scolaire et à la réalisation de cantines scolaires.
En outre, Khalil a détaillé en ajoutant que 9 milliards de DA permettront de réaliser 22 écoles primaires, 11 collèges d'enseignement moyen (CEM) et 12 lycées dans plusieurs communes, un milliard de DA pour la réhabilitation de 264 établissements du primaire.
Le parc de transport scolaire sera également renforcé par de nouveaux bus qui seront soit achetés, sois loués, selon le wali qui a ajouté que les travaux de ces projets débuteront « avant la fin de l'année en cours ».
Par ailleurs, en prévision de la campagne labours-semailles de la saison 2023-2024, une superficie de 90.000 hectares a été consacrée à la céréaliculture, dans la wilaya de Tébessa, a fait savoir, avant-hier, à la direction des services agricoles (DSA).
A ce titre, Ramzi Bouaziz, chef du service de l'organisation de la production et de l'appui technique à la DSA, a précisé que « 40.835 hectares ont été délimités pour la culture du blé dur, 2.245 hectares pour le blé tendre et 46.545 hectares pour l'orge ».
Le même responsable a toutefois noté que la superficie vouée aux céréales a connu une baisse par rapport à la saison dernière, 93.000 ayant été consacrés à cette filière en 2022-2023.
La réduction de la surface céréalière s'explique, selon M. Bouaziz, par la faiblesse, voire le manque de précipitations venant a attribué la raison de cette baisse au manque de précipitations, d'autant que la plupart des communes dépendent de l'irrigation d'appoint, à l'exception de celles du sud (Negrine et Ferkane) où l'on compte sur l'irrigation totale des cultures qui donnent, d'ordinaire, une abondante production de céréales.
Le même responsable a indiqué, d'autre part, que la DSA a mis en place toutes les conditions pour assurer le succès de la campagne actuelle de labours-semailles, en fournissant, notamment, 102.425 quintaux de semences de blé dur, de blé tendre et d'orge en plus de quantités importantes d'engrais.
Au plan du machinisme agricole, 1.650 tracteurs, 1.700 charrues, 500 épandeurs d'engrais et 50 semoirs ont été fournis.
Les mêmes services s'efforcent de sensibiliser et de former les agriculteurs à la nécessité de respecter le parcours technique pour assurer une production abondante de céréales, selon le même responsable.

R.R

COMMÉMORATION DE LA LUTTE CONTRE LE JOUG COLONIAL À GHARDAÏA

Les historiens rappellent la résistance populaire à « Kasr Melika »

LA RÉGION de Ghardaïa a marqué en lettres d'or, à l'instar du reste des régions du pays, l'histoire de l'Algérie, avec ses nombreux mouvements de résistance populaire menés contre l'invasion coloniale pour recouvrer la liberté et la souveraineté nationale.
« De grandes épopées engageant des moudjahidine et militants de tous horizons du pays, guidés par leur foi et la ferme volonté d'arracher l'indépendance, ont eu pour théâtre cette région du Sud du pays à l'effet de débusquer l'ennemi et déjouer ses plans visant sa mainmise sur le territoire national », a déclaré, Abd-El-Djalil Mellakh, enseignant d'histoire à l'université de Ghardaïa.
Il a, à ce titre, rapporté que la grande bataille d'Afrane, menée le 28 août 1957 dans la région de Metlili, 40 km Sud de Ghardaïa, a marqué le premier affrontement entre les Moudjahidine et les forces coloniales durant laquelle sont tombés en martyrs Mokhtar Rouibah, Abdallah Othmani, issus de la région de Guerrara, Mohamed Berrghayed et Bouras, de la région de Metlili, et Hakoum Belekehal d'El-Ménéa.
Prélude à moult actions militaires, dont celles d'El-Atteuf, le 25 octobre 1957, de Djebel-Boulâama, le 3 décembre 1959, près de la région de Sebseb, Sud de Ghardaïa, en sus d'autres opérations et assauts menés dans les régions de Dhaya Bendahoua, Châabet En-Nichane et Metlili, la bataille « Benlatreche » a été un haut fait d'armes, le 6 octobre 1961 dans la région de « Ksar Mélika », un des vieux Ksour de la pentapole de la vallée du M'zab.
Selon des sources historiques, cette bataille a été planifiée par six Moudjahidine, sous le commandement de l'officier Sid Ahmed Taleb, en compagnie du lieutenant Saïd Abadou, le sous-lieutenant Lâabed Zeroual et le caporal Moussa Souilem, ainsi que des Djoundis Lakhdar Bakraoui et Mohamed Lazrag.

DÉLIVRANT LE SUD DU PAYS DE L'ÉTAU COLONIAL

Cette épopée avait pour but de desserrer l'étau imposé par l'occupant autour de la région et du Sud du pays en général et de mettre, ainsi, en échec les desseins de l'ennemi visant à asseoir sa domination sur le Sahara algérien, à le séparer du reste du pays et à spolier ses richesses.
Dépêchée par le commandant de la wilaya VI Historique, Mohamed Châabani, l'officier Ahmed Taleb s'était rendus, en compagnie de ses compagnons d'armes, dans la région pour éveiller la conscience des citoyens sur ces velléités coloniales de séparer le Sud du reste du pays et les sensibiliser à adhérer à la révolution armée.
Selon les témoignages du Moudjahid Lakhdar Bakraoui rapportés lors des travaux d'un séminaire national initié récemment à Ghardaïa, l'action de ce groupe de moudjahidine a été entamée depuis la région de Guerrara, à une centaine de kilomètres au Nord de Ghardaïa, par l'organisation de commissions révolutionnaires (Moussabiline et Fedayine), avant de rallier la région de Ghardaïa, assiégée par des barrages dressés par l'ennemi français pour barrer la route aux Moudjahidine.
Ces derniers avaient été instruits, selon M. Bakraoui, d'inciter les citoyens à adhérer à l'action militante, à nouer des relations avec les cellules de la révolution et à collecter des fonds pour l'action armée. Et M.Bakraoui d'ajouter : alertés de leur poursuite par l'ennemi, les Moudjahidine missionnaires, accompagnés par Bakir Abou El-Hacen, avaient trouvé refuge chez Hadji Zelahbi du vieux Ksar Melika, au lieu-dit « Benlatreche », pas loin de la ville de Ghardaïa, signifiant à l'occupant que la révolution s'étendait bel et bien dans la région et était omniprésente dans tout le territoire national y compris la région du Sud du pays.
Se sachant encerclés par les forces coloniales, informées de leur présence, les moudjahidine ont procédé, sur ordre du commandant Ahmed Taleb, à l'incinération des documents confidentiels qu'ils détenaient pour ne pas tomber entre les mains de l'ennemi et, partant, épargner les Moussabiline et autres Fidayine des représailles.
Poursuivant son récit, le moudjahid Bakraoui a relaté que « les moudjahidine, refugiés dans la cave d'une mosquée, ont été surpris, le vendredi 6 octobre 1961, par les forces coloniales qui ont recouru, pour les débusquer, à une bombe lacrymogène. Et joute « le Moudjahid Taleb Ahmed était le premier à riposter éliminant sur le coup deux soldats français et ouvrant un accrochage qui s'est soldé par des morts et des blessés dans la soldatesque coloniale ». En guise de représailles, les forces coloniales ont usé de l'aviation, bombardant le lieu, un raid lors duquel est tombé en martyrs le commandant Taleb Ahmed, tandis que ses compagnons, gravement blessés, ont été faitsprisonniers. Bien qu'ils aient été blessés, les Moudjahidine incarcérés, Lâabed Lazrag, Mohamed Zeroual, Lakhdar Bakraoui, Moussa Souilem et Saïd Abadou ont subi tortures et interrogatoires, selon les mêmes témoignages.La wilaya de Ghardaïa commémore, en ce 69ème anniversaire de la révolution du 1er Novembre 1954, la bataille de « Benlatrache » par l'organisation, à l'initiative du bureau de l'Organisation nationale des Moudjahidine (ONM), une panoplie d'activités dont des conférences et des visites aux sites théâtres des hauts faits de la guerre de libération par souci de faire connaitre aux générations montantes les sacrifices consentis par les Chouhada pour le recouvrement de la souveraineté nationale.

R.R

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET LE LIVRE NUMÉRIQUE EN DÉBAT AU SILA

« La machine ne remplacera jamais l'homme »

L'intelligence artificielle (IA), un moteur de transformation rapide du 21e siècle, révolutionne divers secteurs, suscitant à la fois admiration et inquiétude. L'expert algérien résidant au Canada, Mehdi Ben Boubakar, a abordé ces enjeux lors d'une conférence sur l'IA et le livre numérique au 26e Salon international du livre d'Alger (Sila).

L'impact de l'IA sur l'industrie de l'édition est indéniable. « Grâce à l'IA, il est désormais possible de créer un livre en quelques jours. Mais, la machine ne pourra jamais remplacer l'homme. Un livre dépasse largement une simple accumulation de mots, il renferme une histoire, une dimension humaine, une présence que les algorithmes ne sauraient reproduire », a souligné Mehdi Ben Boubakar.

Cependant, « il y a des inquiétudes exprimées par certains quant à la prédominance de la technologie, mettant en avant les enjeux majeurs auxquels l'humanité est actuellement confrontée, tels que le changement climatique. Nous sommes en train de vivre la sixième extinction de masse, en grande partie due à notre impact sur l'environnement. L'utilisation intensive de la technologie, y compris les dispositifs électroniques qui nécessitent l'extraction de minéraux, contribue de manière négative aux problèmes climatiques et environnementaux », a expliqué Mehdi Ben Boubakar.

Selon l'expert, « l'IA peut jouer un rôle crucial dans des secteurs prioritaires tels que la santé et l'éducation, offrant un potentiel considérable pour des améliorations significatives. Cela souligne que l'IA peut être un outil puissant pour résoudre des problèmes complexes, à condition qu'elle soit utilisée de manière responsable et éthique ». Et d'ajouter : « L'IA peut être un précieux atout pour les amateurs de littérature pressés, en les aidant à lire plus rapidement et à accéder à des résumés et analyses. Cependant, il est crucial de maintenir un équilibre pour préserver l'essence de la création littéraire et éviter de la réduire à une simple consommation mécanique ».



L'expert algérien, Mehdi Ben Boubakar.

Selon l'expert, le monde a évolué des premiers algorithmes conçus pour retenir les utilisateurs sur une plateforme et les inciter à interagir avec le contenu, vers de nouveaux algorithmes de persuasion capables d'influencer les utilisateurs pour adhérer à des informations, même si elles sont choquantes. « Ces nouveaux algorithmes peuvent même nous convaincre que des actes horribles, tels que le meurtre d'enfants, sont justifiables », a-t-il expliqué. Il a également mis en lumière les préoccupations grandissantes liées aux problèmes d'addiction et de santé mentale résultant de cette recherche obsessionnelle d'engagement à tout prix.

L'intervention de l'expert a révélé une réalité préoccupante : « l'IA a souvent la capacité de compromettre notre esprit critique. Elle peut être exploitée dans divers domaines, comme l'a illustré le scandale Facebook-Cambridge Analytica. Dans cette affaire, les données personnelles de millions d'utilisateurs de Facebook ont été exploitées pour influencer les intentions de vote en faveur de politiciens ayant fait appel aux services de Cambridge Analytica », a-t-il exposé.

Meriem Djouder

« FRANTZ FANON, ENTRE HIER ET AUJOURD'HUI » DE HASSANE MEZINE

Hommage à une icône de la lutte anticoloniale

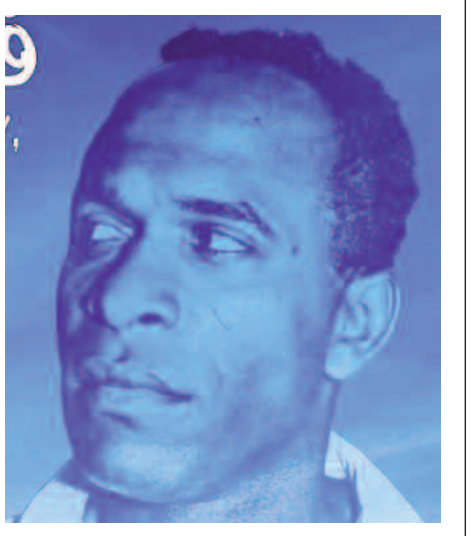
LE DOCUMENTAIRE « Frantz Fanon, entre hier et aujourd'hui » réalisé par Hassane Mezine a été projeté dans le cadre du 26e Salon international du livre d'Alger, rendant hommage à une icône de la lutte anticoloniale. Ce film sorti en 2019 retrace la vie et l'héritage de Fanon, mettant en lumière sa lutte pour la liberté et contre l'injustice.

Projeté à l'Espace Afrique, ce documentaire réinscrit Frantz Fanon dans son contexte historique, où il a lutté pour la liberté et contre l'injustice. De l'Algérie, où il a vécu, Fanon a développé une pensée universelle anticolonialiste toujours pertinente. Le film met en lumière comment ses écrits et sa pensée inspirent encore des militants à travers le monde dans leur lutte contre l'oppression.

Le réalisateur Hassane Mezine a partagé, lors du débat qui a suivi la projection, les défis rencontrés lors du tournage du film. Il a notamment mis en avant comment son projet s'est développé au-delà des entretiens conventionnels en cherchant à établir des liens entre Frantz Fanon et ses successeurs contemporains, dispersés dans le monde entier. « Cette approche a apporté une nouvelle dimension à son travail », a-t il dit.

Pour financer son projet, Hassane Mezine a opté pour l'autoproduction en lançant une campagne de financement participatif en ligne qui a permis de récolter un budget de 15 000 euros. Il a souligné que « ce financement a joué un rôle essentiel dans la réalisation du film, qui a ensuite été sélectionné dans plusieurs festivals et projeté dans des institutions académiques en Algérie et à l'étranger, y compris aux États-Unis ». L'écrivain haïtien Makenzy Orcel considère Frantz Fanon comme une influence majeure dans sa vie, par son analyse approfondie des relations entre Européens et non-Européens, a mis en lumière les mécanismes du racisme racial et a cherché à déconstruire les systèmes d'oppression. Selon Orcel, « les idées de Fanon restent pertinentes et indispensables dans notre lutte contre le colonialisme contemporain, en quête de libération, d'autonomie et d'émancipation ». Il explique ainsi la nécessité de continuer à s'appuyer sur les enseignements de Fanon pour lutter contre toutes les formes d'oppression et de domination actuelles.

Meriem D.



PRIX HACKATHON SILA

Kteb, meilleure application numérique

LE PRIX HACKATHON SILA, de la meilleure application numérique a été attribué à «Kteb», une brillante création de trois jeunes étudiants de l'École nationale des systèmes informatiques (ENSI) d'Alger, à savoir, Mehdi Mamouni, Yacine Bouchendouka et Abdelkarim Benghriba. L'équipe a été récompensée lors d'une cérémonie qui s'est déroulée, avant-hier soir, au Palais des expositions de pin maritime, dans le cadre du 26e Salon international du livre d'Alger (Sila).

Dans son allocution, lue par son chef de cabinet Mohamed Sidi Moussa, la ministre de la Culture et des Arts Soraya Mouloudji, a appelé à « mobiliser les ressources nécessaires pour relever le défi de l'utilisation de la numérisation dans le domaine de la lecture et du livre, soulignant l'importance de s'adapter aux évolutions technologiques pour atteindre les objectifs de la numérisation ».

La ministre a salué l'organisation du Hackathon, qui s'inscrit dans la volonté du ministère de la Culture et des Arts de réaliser un saut qualitatif dans le domaine de la numérisation. « L'Hackathon Sila, en accord avec les orientations du Président de la République, vise à encourager l'investissement et la promotion des petites entreprises, notamment les start-ups. Il offre également un soutien particulier aux jeunes talents », a-t-elle indiqué.

Le commissaire du Sila, Mohamed Iguerb, a quant à lui salué la participation des jeunes au concours, soulignant l'importance de « mettre en avant le numérique qui devient de plus en plus présent dans notre vie quotidienne ».

Mohamed Amine Boutiche, professeur à l'École nationale supérieure des nanosciences et nanotechnologies, ainsi que président du jury, a annoncé que « pas moins de 11 équipes ont rivalisé d'ingéniosité pour lancer des initiatives liées, qui permettra aux lecteurs algériens d'avoir accès à un plus grand nombre de livres électroniques. Le lauréat a su se distinguer par la convivialité de sa plateforme et la variété des services offerts ».

M. D.

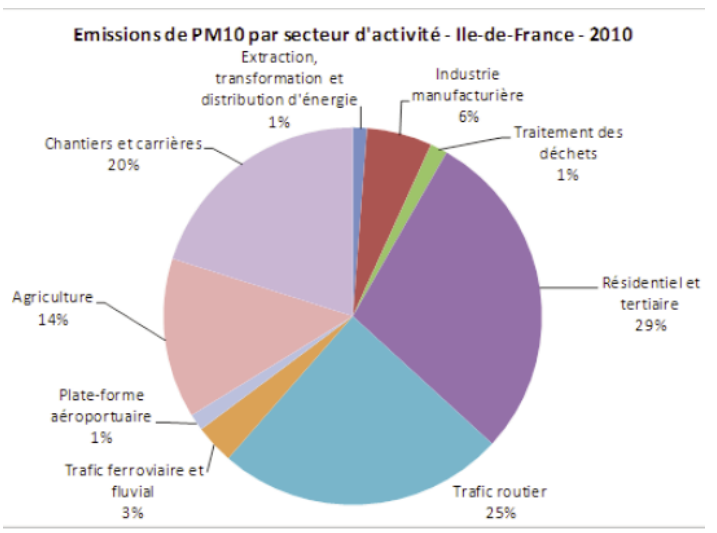
En 2060, la pollution de l'air fera toujours plus de morts



L'OCDE prévoit une importante dégradation de la qualité de vie si rien n'est fait pour améliorer notre milieu ambiant et lutter contre les effets de la pollution de l'air.

PARTICULES. Quelles conséquences pour l'Humanité si les pouvoirs publics n'agissent pas pour améliorer la qualité de l'air ? L'OCDE a fait tourner ses modèles économiques pour tenter d'évaluer le coût de l'inaction. La qualité de l'air devrait en effet continuer de se dégrader du fait de la conjonction d'au moins deux facteurs : le grossissement des villes et une croissance économique toujours basée sur la combustion de charbon, de pétrole et de gaz. La situation actuelle n'est déjà guère enviable. Les teneurs en particules fines, en oxyde d'azote et en ozone au mieux stagnent dans les pays les plus développés réunis au sein du club OCDE, au pire explosent dans les pays en voie de développement et notamment chez les deux géants, l'Inde et la Chine. Selon les calculs de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 3 millions de personnes meurent tous les ans des effets de la pollution de l'air. En 2015, près de 19 milliards d'euros ont été consacrés à des soins de santé lié à la qualité de l'air et 1,2 milliard de journées de travail ont été perdues.

Se projeter dans le futur n'est pas chose aisée. Les modélisateurs de l'OCDE ont ainsi renoncé à entrer dans leurs calculs les effets directs des oxydes d'azote faute de données fiables à l'échelle de la planète et les impacts sur les écosystèmes et les bâtiments n'ont pu également être monétisés. Si les résultats doivent être pris avec prudence (qui sait comment va évoluer l'économie dans les prochaines décennies ?), ils donnent cependant une idée des effets d'un air dégradé dans un demi-siècle. Ainsi, de trois à six millions de personnes devraient décéder à cette échéance d'avoir respiré un air vicié. Les pays les plus pollués comme la Chine et l'Inde sont les plus concernés auxquels il faut aussi ajouter les régions à la population vieillissante comme l'Europe de l'Est. D'après ces projections, les coûts des soins de santé induits par la pollution de l'air devraient atteindre plus de 150 milliards d'euros (huit fois plus qu'aujourd'hui) et 3,7 milliards de jours de travail seraient perdus.

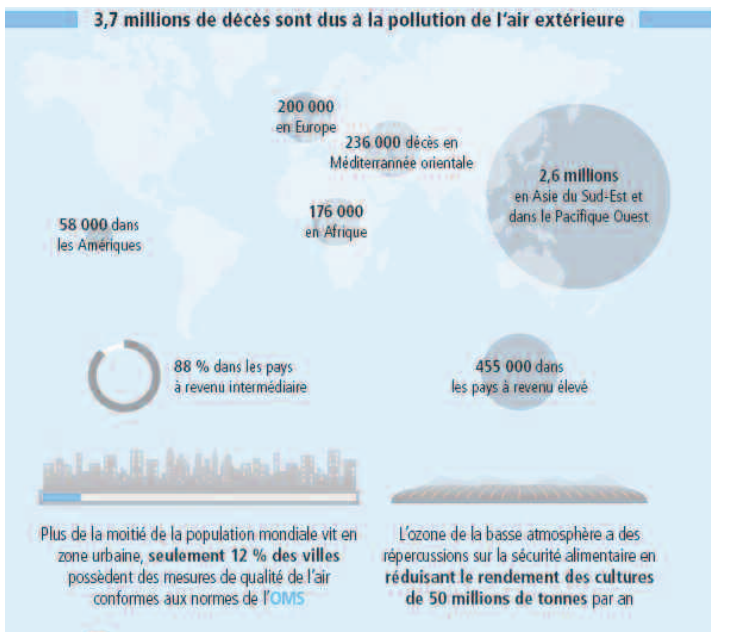


Trois fois plus de morts en 2060

SOINS. La baisse de la productivité au travail, l'augmentation des dépenses de santé, les pertes dues à la diminution des rendements agricoles (des polluants comme l'ozone sont des oxydants des tissus végétaux) représenteront à l'horizon 2060 une charge équivalant à 1% du Produit intérieur brut (PIB) mondial. Ces pertes seront bien plus marquées en Chine avec une baisse de 2,6% du PIB et en Europe de l'ouest (-2%) et de l'est (-2,7%). Outre ces conséquences sur les biens marchands, l'étude s'est également penchée sur les sommes que les personnes sont prêtes à payer pour améliorer leur état de santé affecté par la qualité de l'air et réduire le risque de décès prématuré. Ces coûts estimés aujourd'hui à plus de 2600 milliards d'euros sont évalués en 2060 entre 16 000 et 22 000 milliards d'euros. Les coûts annuels associés à la douleur et à la maladie passeraient de 260 milliards d'euros à près de 2000 milliards d'euros. Rapporté à chaque habitant, cette dépense flambe de 450 euros aujourd'hui à 2500 euros par an en 2060.

L'OCDE presse donc les pays d'agir pour des raisons sanitaires autant qu'économiques. « D'importantes incertitudes demeurent dans l'évaluation des coûts en bien-être liés aux décès prématurés et aux maladies, reconnaît Angel Guria, secrétaire général de l'OCDE, mais il est certain que des millions de vies seront en danger et que la situation économique des pays empirera si les pouvoirs publics ne mettent pas en place des mesures plus ambitieuses ».

Les régions les plus affectées sont l'Asie du Sud-Est (dont l'Inde) et le Pacifique occidental (incluant la Chine) avec plus de 2 millions de décès chacune



Antalgique : Dans quels cas utiliser cet antidouleur ?



Paracétamol, anti-inflammatoire, codéine, tramadol... Les médicaments antalgiques sont utilisés pour diminuer, voire stopper,une douleur.

S'il est possible de s'en procurer sans ordonnance, attention à l'automédication, car ils peuvent provoquer des effets secondaires indésirables.

Définition
L'action antalgique se définit par tout procédé ayant pour principe d'activité la diminution de la douleur. Il peut s'agir non seulement d'un médicament, mais aussi de toutes autres méthodes visant à obtenir l'analgésie, c'est-à-dire l'abolition de la sensation de douleur.

Les paliers
Pour les médicaments antalgiques à proprement parler, leur utilisation s'effectue selon trois paliers de prescription en fonction de l'intensité de la douleur :

Antalgique palier 1
Les antalgiques périphériques pour les douleurs légères à moyennes : antalgiques non opiacés dominés par le paracétamol et l'aspirine – ibuprofène, un anti-inflammatoire non stéroïdien est inclus dans cette classe.
Ibuprofène : indications, posologie, effets secondaires
L'ibuprofène est un anti-inflammatoire non stéroïdien (AINS) qui permet de lutter contre la douleur et de faire baisser la fièvre. Dans quels médicaments le trouver ? Quelle est la posologie à respecter ? Quels sont les risques d'un surdosage ? Les effets secondaires ? Réponses avec le Dr Patrick Aubé, médecin généraliste.

Antalgique palier 2
Les antalgiques centraux faibles pour les douleurs moyennes à intenses : antalgiques opiacés comme la codéine ou le tramadol.

Antalgique palier 3
Les antalgiques centraux forts pour les douleurs très intenses voire rebelles : antalgiques opioïdes dont la morphine fait partie.
Morphine : dosage, effets, drogue ou pas ?
La morphine est un opioïde, c'est-à-dire un dérivé de l'opium. Elle est classée comme stupéfiant et son utilisation est très réglementée. Cependant elle reste un médicament prescrit sur ordonnance dans une indication médicale, le plus souvent en cas de douleur chronique.

Prescription
Les antalgiques du palier 1 se trouvent très facilement en pharmacie en vente libre (sans ordonnance). Mais ils peuvent aussi être prescrits par votre médecin traitant, qui après consultation, vous conseillera celui qui est le mieux adapté à votre cas (et à votre douleur).
Les antalgiques de paliers 2 et 3 nécessitent une ordonnance et ne peuvent être prescrits que sur avis médical.
Tous les antalgiques sont remboursés par l'Assurance Maladie lorsqu'ils sont prescrits par un médecin.

Indications
Les antalgiques de niveau 1 agissent principalement au niveau central et périphérique. Ils sont indiqués pour les douleurs légères à modérées. Sans pathologie chronique, ils peuvent être pris de manière ponctuelle par l'adulte et l'enfant pour stopper des douleurs très brèves dont la cause est clairement identifiée : brûlure légère, petite blessure, coup de soleil léger, mal de tête ou mal de dos habituels, etc. L'automédication par de ce type d'antalgique doit privilégier la prise de paracétamol, qui peut être consommé même pendant la grossesse ou l'allaitement. " Chez l'enfant, les posologies quotidiennes doivent être adaptées au poids et chez l'adulte il ne faut passer 3 grammes par jour ", précise le Pr Hervé Lévesque, spécialiste en médecine interne et membre de la Société Nationale Française de Médecine Interne (SNFMI). Les antalgiques de niveau 2 agissent pour la plupart au niveau central (la moelle épinière notamment).
Ils peuvent traiter des douleurs modérées à intenses. Ils sont formellement interdits chez l'enfant.
Les antalgiques de niveau 3 agissent au niveau du cerveau et traitent des douleurs intenses ou des douleurs rebelles aux antalgiques de niveaux 1 et 2. Du fait de leurs effets indésirables potentiels, les antalgiques les plus puissants ne sont utilisés qu'en cas de douleurs d'emblée sévères ou résistantes aux antalgiques usuels.
En effet, les morphiniques agissant sur le système nerveux central sont les plus puissants, mais également sources d'effets secondaires qu'il faudra prévenir.
"Leur prescription devra s'accompagner d'une évaluation de la douleur avant et après introduction (échelle analogique d'évaluation régulière de la douleur par exemple)", continue le Pr Hervé Lévesque, qui ajoute : "Si le traitement de la douleur est indispensable, il importe de préciser rapidement la cause du syndrome algique afin de ne pas retarder le traitement spécifique de la maladie à l'origine des symptômes. Parfois, notamment en cas de douleurs chroniques, le recours à un centre anti-douleur peut être nécessaire où une approche pluri-professionnelle pourra être envisagée."
Mode d'administration Les médicaments antalgiques peuvent être administrés par voie orale, par voie rectale, par application locale ou par injection selon le type et l'intensité des douleurs.

Effets secondaires et contre-indications
S'il est possible de prendre un antalgique de niveau 1 sans avis médical (auto-médication), des effets secondaires peuvent toutefois survenir. Les plus fréquents sont d'ordre gastrique (notamment avec l'aspirine), mais d'autres troubles peuvent survenir en cas de surdosage (comme des atteintes hépatiques en cas de surdosage en paracétamol). Dans ce cas, il vous faut en informer votre médecin ou votre pharmacien.

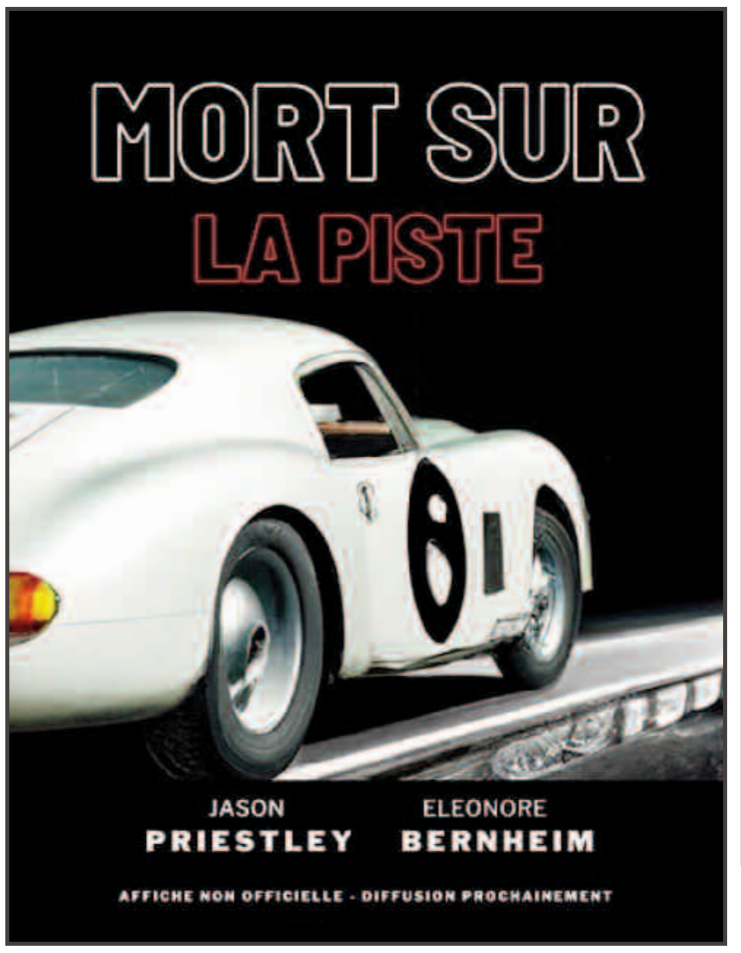
Quels sont les dangers du Doliprane ?
Le Doliprane est un médicament à base de paracétamol indiqué en cas de douleur (maux de tête, courbatures, douleurs dentaires...) et de fièvre. Délivré avec ou sans ordonnance, il peut s'avérer dangereux... Rappel des précautions à prendre.
En cas de grossesse, mais aussi si vous souffrez de troubles ou d'antécédents gastriques ou de maladies chroniques comme l'asthme, il est vivement recommandé de consulter avant de prendre un cachet. "Chez l'enfant, l'élément fondamental est la cause de la douleur et l'expression de cette dernière qui peut ne pas être verbalisée", ajoute le Pr Hervé Lévesque.

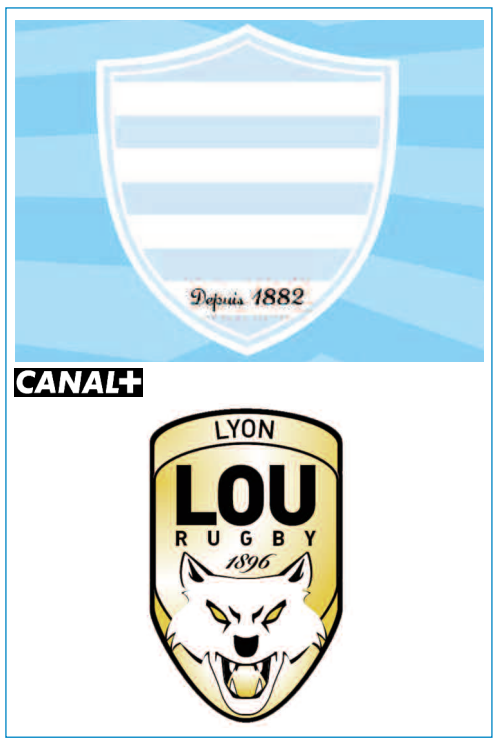
Gare à l'automédication
Par ailleurs, le recours à l'automédication peut poser problème si aucun diagnostic n'a été porté. Lorsque la douleur est violente, inattendue et survient de façon brutale, mieux vaut en premier lieu consulter son médecin traitant qui évaluera la douleur pour prescrire l'antalgique qui convient. De même lorsqu'il s'agit d'une douleur récidivante sans cause apparente ou lorsque la douleur s'accompagne d'autres signes comme un malaise général, une fièvre élevée, un œdème inhabituel de la zone douloureuse, une diminution de la force dans un membre, etc.

Précautions à prendre avec les antalgiques
Que ce soit en automédication ou dans le cadre d'un traitement prescrit par un médecin, il est recommandé de lire la notice du médicament pour demander conseil à votre médecin traitant ou votre pharmacien en cas de doute ;

respecter les doses et les moments de prises ; respecter la durée du traitement sans l'interrompre ;
n'augmenter jamais les doses au-delà de la prescription ou au-delà des indications notifiées dans la notice ;
ne changer pas d'antalgique ; signaler tout autre traitement en cours à votre médecin traitant ou à votre pharmacien ;
n'utiliser pas en automédication ou pour quelqu'un d'autre, un antalgique qui vous a été prescrit par le médecin pour une situation précise.













JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h05 Téléréalité,France 2023 — TF1
Star Academy

21h00 Téléfilm policier France,2023 — France 2
Mort sur la piste

20h55 Série dramatique Etats-Unis, 2023 — M6
9-1-1: Lone Star

21h00 Rugby : Top 14 — CANAL+
Racing 92 / Lyon

22h50 Série humoristique — W9
France
La petite histoire de France

20h50 Cinéma Film d'horreur — CINE + FRISSON
Etats-Unis 2022
Scream

21h05 Cinéma Western — 6ter
Italie - Etats-Unis 1963
Il était une fois dans l'Ouest

20h50 Cinéma Film d'actionEtats-Unis, 2022 — CINE + PREMIER
355

21h20 Humour France — C8
Les Chevaliers du fiel : Travaux d'enfer

20h50 Cinéma Comédie, France 2023 — CINE CINEMA
Mon crime

21h00 Cinéma Film fantastique — CINE + FAMIZ
Etats-Unis 2001
Le retour de la momie

21h00 Série policière — TMC
Etats-Unis, 1994
Columbo

21h03 la chaine CANAL+ SERIES



Série dramatique France 2023

Saison 1 Épisode 4

D'argent et de sang

Fitoussi, Bouli et Jérôme Attias arrivent à Tel-Aviv où ils s'installent dans une somptueuse villa au bord de la mer équipée de tout le matériel informatique pour lancer leur arnaque. A l'ouverture du marché, leur stratégie fonctionne au-delà de leurs espérances. Pendant ce temps, Simon place Annabelle, la femme de Jérôme, en garde à vue pour lui mettre la pression. L'inspecteur des douanes constate impuissant qu'il ne peut pas arrêter Fitoussi et sa bande.

22h40

Culture Infos Justice France 2022

Saison 1 Épisode 1/2

Moochie : qui a tué Jill Halliburton ?

En septembre 2014, Jill Halliburton Su a été assassinée à l'arme blanche dans sa résidence. La petite-nièce d'un magnat américain du pétrole marié à un professeur de l'université de Floride habitait à Davie, un quartier huppé du comté de Broward County. La victime a été retrouvée ligotée dans sa baignoire, poignardée à plusieurs reprises.

| HORAIRES DES PRIÈRES | ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| | 05:29 | 12:14 | 15:08 | 17:34 | 18:53 | 05:35 | 12:20 | 15:14 | 17:40 | 18:59 | 05:47 | 12:32 | 15:26 | 17:52 | 19:11 | 05:42 | 12:27 | 15:23 | 17:49 | 19:07 | 05:54 | 12:39 | 15:35 | 18:01 | 19:19 | 06:00 | 12:44 | 15:40 | 18:06 | 19:24 | 06:02 | 12:47 | 15:43 | 18:09 | 19:27 |

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7730 — SAMEDI 4 NOVEMBRE 2023
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	26°	16°
Oran	22°	16°
Constantine	23°	10°
Ouargla	25°	16°

LUTTE ANTIDROGUE

Plus de sept quintaux de kif saisis en provenance du Maroc

Une quantité de plus de sept quintaux de kif traité en provenance du Maroc a été saisie dans des opérations menées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire, en coordination avec les différents services de sécurité, durant la période du 25 octobre au 1er novembre 2023. C'est ce qu'a indiqué un bilan opérationnel rendu public jeudi par le ministère de la Défense nationale.



La sale guerre du Makhzen.

«Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP, ont exécuté, durant la période du 25 octobre au 1er novembre 2023, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national», selon le communiqué du MDN. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP «ont procédé à l'arrestation de 7 éléments de soutien aux groupes terroristes, lors de différentes opérations menées à travers le territoire national», a-t-on ajouté de même source. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et «en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays» des détachements combinés de l'ANP «ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 69 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 7 quintaux et 49 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 16,814 kilogrammes de cocaïne et 158117 comprimés psychotropes ont été saisis». A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, Tindouf et Djanet, des détachements de l'ANP «ont arrêté 64 individus et saisi 39 véhicules, 149 groupes électrogènes, 109 marteaux piqueurs, 60 quintaux de mélange de pierres et d'or brut, ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, tandis que 35 autres individus ont été interceptés et 33 fusils de chasse, 41229 litres de carburants, 111 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation, 84 quintaux de tabacs et 7126 unités de diverses boissons ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national». Par ailleurs, les Garde-côtes «ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 14 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 190 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national», conclut le communiqué.

M. B.

DECES D'ABDELMALEK MORTAD

L'Algérie perd l'un des piliers de la langue arabe

ABDELMALEK MORTAD, figure emblématique de la littérature algérienne, écrivain et enseignant de littérature arabe, en plus d'avoir été président du Haut Conseil de la langue arabe, est décédé hier à l'âge de 88 ans. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présenté ses condoléances à la famille du défunt, dans lequel il a souligné qu'»Abdelmalek Mortad, l'un des piliers de la langue arabe en Algérie et éducateur de générations, a rejoint son créateur en ce vendredi béni», ajoutant que «l'homme est parti, mais son impact demeure».

Abdelmalek Mortad a souvent été qualifié «d'enseignant de générations» et de «formateurs d'académiciens de l'université d'Oran Ahmed-Benbella» et «d'acquis pour la ville d'Oran». Il compte à son actif, plus de 70 ouvrages en critique, romans et études littéraires et demeure une lumière qui «illumine le chemin des chercheurs sur la scène culturelle».

Parmi ces œuvres, des romans dont «La Renaissance de la littérature contemporaine en Algérie», «Théorie de la langue arabe», «Théorie de la critique», «Texte littéraire d'où et vers où», ainsi que des contes et des pièces de théâtre. Abdelmalek Mortad a été honoré à plusieurs reprises dans le monde arabe. Il a assumé la fonction de directeur de la culture à Oran (1980-1983) puis enseignant au département de la langue et lettres arabes à l'université d'Oran 1 Ahmed- Benbella. Il a occupé le poste de président du Haut conseil de la langue arabe.

Sihem B.

FOIRE INTERNATIONALE DU LIVRE DE SHARJAH

«Bab El Oued» remporte le Prix du meilleur roman arabe

Le romancier algérien Ahmed Taibaoui a remporté, jeudi aux Emirats arabes unis, le prix du «Meilleur roman arabe» pour son livre «Bab El-Oued», et ce, à la clôture de la 42e édition de la Foire internationale du livre de Sharjah. Le livre primé est paru en 2023 aux éditions «Dar ech-chorouk». L'écrivain algérien avait déjà reçu des distinctions pour ces livres, notamment le Prix littéraire Naguib-Mahfouz décerné par l'Université américaine du Caire (2021) pour son roman «Ikhtifaa Assayid La Ahad» (disparition de monsieur personne) et le Prix Tayeb-Salih pour la création littéraire au Soudan (2014) pour son ouvrage «Maout Naiim» (mort douce).

S. N.

BANQUE D'ALGÉRIE

Emission d'une nouvelle pièce de monnaie de 10 DA

UNE NOUVELLE pièce de monnaie métallique de 10 DA sera mise en circulation, en vertu d'un règlement de la Banque d'Algérie publié au Journal officiel (JO) n° 69. Il s'agit du règlement 23-02 du 21 septembre 2023, portant création, émission et mise en circulation d'une de pièce de monnaie métallique de 10 dinars algériens, signé par le gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah-Eddine Taleb. Les caractéristiques techniques et les descriptions de cette pièce ont été précisées dans ce texte. Il s'agit d'une pièce de type monométallique en acier inoxydable de couleur gris et acier, avec un motif principal représentant les énergies renouvelables, matérialisées par le soleil, les dunes de sables, les éoliennes et les panneaux photovoltaïques symbolisant les énergies du futur. Cette nouvelle pièce de monnaie sera mise en circulation après la promulgation de ce règlement au Journal officiel, selon le même texte.

S. N.

BISKRA

Saisie de 4,5 kg de cocaïne et des comprimés psychotropes

LES ÉLÉMENTS du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de M'sila sont parvenus à saisir 4,5 kilogrammes de cocaïne et plus de 65.000 comprimés psychotropes au cours de deux opérations distinctes, indique un communiqué publié vendredi par ce corps constitué. Le document précise que la première opération a été menée au niveau d'un barrage routier, mis en place pour réglementer la circulation, où les gendarmes ont intercepté un véhicule léger avec, à son bord, une personne suspecte.

Une fouille minutieuse a permis la découverte de 4,5 kg de cocaïne et plus de 48.000 comprimés psychotropes, soigneusement dissimulés à l'intérieur de la voiture. De leur côté, les éléments de la brigade de Gendarmerie nationale de la commune d'Ourlal, munis d'informations faisant état de la tentative d'un groupe d'individus de faire transiter par la wilaya de Biskra des stupéfiants en provenance d'une région du sud du pays et destinés à une wilaya du nord, ont dressé un barrage sur la RN 3 et intercepté un véhicule à bord duquel 17.000 comprimés psychotropes ont été découverts cachés dans les emplacements des airbags. Outre la saisie de 4,5 kg de cocaïne et de 65.800 comprimés psychotropes, au total, les gendarmes ont procédé à l'arrestation de cinq suspects âgés de 30 à 44 ans, selon le même communiqué qui précise qu'un dossier pénal est en cours d'élaboration en vue de présenter ces individus devant l'autorité judiciaire territorialement compétente.

M. N.